★ La Cabane à Sucre, au Sportex Samedi ★



Scène typiquement canadienne qui nous rappelle que débute le temps des sucres dans l'est du Canada. On voit ici la cueillette de la sève — de la chaudière, attachée au chalumeau, à la cuve qu'on aperçoit sur le traîneau, en route vers la cabane . . .
Ici, à Edmonton il nous faudra attendre jusqu'au 16 avril pour aller se sucrer le bec à la Cabane à Sucre.

La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI LE 13 AVRIL 1966 — No 21

Conseil de la Vie Française

Le prix Champlain décerné à M. Adolphe Robert de Manchester, N.-H.

Le jury du Prix Champlain 1965 vient de faire connaître son verdict. Il a recommandé unanimement que ce Prix Littéraire de cinq cents dollars destiné à un écrivain canadien-français ou franco-américain hors du Québec soit décerné à M. Adolphe Robert, de Manchester, New Hampshire, pour son ouvrage tout récent: **Souvenirs et portraits**, un volume de 290 pages paru à Manchester en 1965. Le Conseil de la vie française, donateur du Prix, a accepté la décision du jury et proclame M. Robert titulaire de cette récompense littéraire. M. Robert en devient le dixième lauréat et il est le troisième Franco-Américain à le recevoir.

Le lauréat est né à Joliette mais il s'est installé en Nouvelle-Angleterre après ses études classiques. Il a fait d'abord du journalisme. Il est devenu ensuite secrétaire et président de l'important Société mutuelle d'Assurances de l'Association Canado-Américaine dont le siège social est à Manchester, New Hampshire, mais qui compte des milliers de membres dans le Québec. Il est l'un des chefs les plus estimés du groupe franco-américain. La France l'a promu Officier de la Légion d'Honneur. Il a reçu des doctorats en Lettres des Universités Laval et de Montréal ainsi que le Grand Prix de la Société historique franco-américaine. Outre ses écrits comme journaliste et comme rédacteur actuellement du bulletin Le Canado-Américain, il a publié huit volumes dont le Mémorial des Actes de l'Association Canado-Américaine.

M. Robert demeure à Manchester. Il est président émérite de l'Association Canado-Américaine. Le Prix lui sera remis le 25 avril prochain à Manchester même au cours d'un dîner soulignant son élévation à la chevalerie de Saint-Grégoire-le-Grand et celle de Mgr Adrien Verrette à la prélature romaine.

Concert de chorales à la Rivière-la-Paix

Nous avions le plaisir de participer à un véritable régal de beau chant à l'occasion du premier Concert de Chorales de la Rivière-la-Paix, le dimanche, 3 avril dernier.

Bien que le Festival de la Chanson Française ait eu lieu le 10 décembre 1965, les organisateurs avaient jugé à propos de tenter l'expérience suivante pour cette année: que nos écoles soient bien représentées au Festival lui-même, quitte à retenir les services de quelques chorales spéciales pour un concert particulier.

C'est ainsi que le 3 avril la salle du gymnase de l'école de Girouxville s'emplissait de personnes avides de culture musicale; jeunes et moins jeunes se joignaient pour faire de la fête une intéressante veillée artistique.

Trois écoles particulièrement firent les frais en l'occasion: Grande Prairie, Girouxville et Falher. Il convient de souligner spécialement la présence de la chorale de l'Académie St-Joseph de Grande Prairie, sous la direction de Sr Cécilius, c.s.c., qui, à plusieurs reprises est venue sur la scène sous différents costumes. Le coup d'oeil restait merveilleux à chaque fois. Les Gais Pinsons de Girouxville ou la chorale mixte de la même école ont eux aussi paru à plusieurs reprises: à chaque fois la disposition changeait, et le coup d'oeil était impressionnant. Enfin, les Petites Semeuses de Falher habillées de blanc et de bleu s'exécutaient dans des sélections à point.

Parmi les invités d'honneur à ce gala musical, notons la présence de Monseigneur Henri Routhier, o.m.i., qui rappela combien le chant et la musique sont un complément à toute éducation digne de ce nom. S'adressant dans les deux langues, il souligna la richesse d'un bilinguisme qui ne se dément pas. Parmi les autres invités: le R.P. Jean Marsan, o.m.i., Provincial des Oblats, le P. B. Frigon, o.m.i., Curé de Girouxville; l'inspecteur et Mme Harold Jepson, de High Prairie; le secrétaire de la Division de High Prairie et Mme Saunders; le commissaire régional et Mme R. Cunningham.

La soirée recevait d'autant plus d'éclat qu'elle se trouvait relevée par la présence de Mme D. Wozney (Dolorès Comeau) maintenant d'Edmonton. Les talents de Mme Wozney, autrefois de la région, ne se sont pas démentis durant ses nombreuses apparitions sur la scène. Depuis "Profitons de la jeunesse" jusqu'aux airs d'opéra de "La Bohème" de Puccini, en passant par Nina et Bonsoir (DeBussy) et "Si mes vers avaient des ailes" et d'autres, Dolorès sut captiver les auditeurs par la sûreté et le calme ainsi que par la souplesse de sa voix. Nous avons raison d'être fiers d'un de nos talents si bien développé. M. Paul Souldre, Maître de Cérémonies, sut d'ailleurs le souligner, lorsqu'il présenta M. et Mme Comeau, parents de Mme Wozney.

M. Souldre insista sur la nécessité pour les parents de voir à développer les talents artistiques chez leurs enfants. M. et Mme Comeau nous servaient d'exemple alors qu'ils ont su faire fructifier le talent chez leur fille; nous en voyons aujourd'hui les résultats. Quel encouragement pour nos parents qui ne sont pas sans reconnaître les nombreux talents chez leurs enfants. . .

Enfin, les quelque cinq cents personnes qui avaient trouvé bon de se rendre à ce Concert de Chorales n'ont pas été déçues. Il ne reste qu'à souhaiter qu'un plus grand nombre de chorales puissent participer à ce genre de récital; malheureusement la maladie avait fait retrancher du programme quelques morceaux.

Lorsque nous comparons, et comment ne pas le faire, le genre de culture nationale, à laquelle nous puisons et avec laquelle nous nous enrichissons, nous avons amplement raison d'être fiers de nos réalisations artistiques. Si la culture apparaît lorsqu'un peuple commence à ce réaliser lui-même, nous sommes déjà en voie de devenir une communauté vivante et pleine de promesses pour l'avenir, car nos jeunes qui s'exécutent ainsi sur nos tréteaux ne trahiront pas la confiance que nous leur faisons maintenant.

"En Caravane... Allons tous à la Cabane"

Nous nous faisons l'écho, une dernière fois, des organisateurs de la 17e Cabane à Sucre, pour tous vous inviter à assister en grand nombre à cet événement annuel samedi de cette semaine, à compter de 5h p.m.

Comme chacun sait, cette soirée récréative a été qualifiée à juste titre de rendez-vous familial parce que, justement, elle permet à tous de se rencontrer dans une atmosphère à nulle autre pareille, de s'amuser, de rire et de danser, peu importe leur âge.

Quelques heures avant d'aller sous presse, nous sommes allé aux renseignements pour connaître les derniers développements de la Cabane, ce qu'elle aura à vous offrir et quelles surprises elle vous réserve.

Il est entendu, depuis longtemps d'ailleurs, que les Copines y donneront leur tour de chant. Quant à la musique, c'est l'orchestre d'Al Breault qui en fera les frais ce qui, affirme-t-on, est déjà une garantie de succès.

Hockey

Au cas où il y aurait une partie de hockey, samedi soir, les organisateurs ont prévu de disposer quelques appareils de télévision qui vous permettront de suivre les péripéties de la joute. Aucun danger, donc, de manquer une des parties de la série semi-finale.

Kiosque spécial

Nous avons aussi appris que le Ministère de l'Agriculture du Canada aura un kiosque spécial où vous aurez l'occasion de rencontrer la directrice du Département de l'Information, Mlle Henriette Rouleau, qui se fera un plaisir de vous informer sur les activités de son Département et qui distribuera des pamphlets de recettes à l'érable et autres informations que publie le ministère.

Les prix:

Nous avons aussi appris qu'un très grand nombre de prix seront raflés au cours de la soirée. 24 prix sont déjà prévus d'une valeur d'au-delà de $650.00. Parmi ces prix, nous avons pu voir un magnifique tourne-disque et on nous dit qu'il y aura aussi plusieurs articles ménagers tels que malaxeur, couteau électrique, séchoir à cheveux, une coutellerie complète en acier inoxydable, et nombre d'autres articles comme radios, montre, rôtissoires, valises, etc. Tous ces prix seront raflés à la fin de la soirée et chacun aura la chance de se procurer des billets au prix de .10 sous chacun.

3 personnes, un homme, une dame et un enfant se verront gratifier de cadeaux spéciaux à la suite de la Cabane. En effet, des photographies seront prises au cours de la soirée et quelques-unes reproduites dans La Survivance de la semaine prochaine. Les trois personnes chanceuses se retrouveront dans ces photographies grâce à un encerclement de leur "binette". Soyez donc aux aguets la semaine prochaine.

Les enfants

Nous vous rappelons que tout a été aussi prévu pour amuser les enfants. Il y aura organisation de jeux, chants de groupes, projection de films, distribution de bonbons, etc. Il se pourrait — mais ce n'est pas encore certain — que le clown Gringalet soit aussi de la fête!

La tire, évidemment, sera gratuite pour tous. Quant à l'entrée, les prix sont de $1.25 pour les adultes et .75¢ pour les étudiants du grade 9 et plus. Les autres sont priés d'apporter leur carte qui pourrait leur être demandée à la porte. Le souper sera servi comme par les années passées au prix de .75¢ pour adultes et 50¢ pour les jeunes.

Inutile de vous rappeler que tous sont cordialement invités . . .



M. Maxwell Cohen, président d'un Comité du Département de la Justice, a fortement recommandé certains amendements au Code criminel afin de pouvoir imposer des sentences de prison à quiconque sera trouvé coupable d'avoir répandu, produit ou encouragé la distribution de propagande haineuse contre des groupes ethniques ou religieux.

Nouveau timbre

La Conférence de Londres, tenue le 4 décembre 1866 dans la capitale britannique est la troisième en même temps que la dernière réunion qui a mené à l'établissement de la Confédération canadienne. Le Ministre des Postes, Jean-Pierre Côté, a annoncé que cette conférence sera commémorée par l'émission d'un timbre le 26 mai 1966.

Le timbre, d'une valeur faciale de cinq cents, sera de format horizontal et de diverses teintes de brun. Le ministre a révélé que le dessin est l'oeuvre de M. Paul Pederson, de la maison **Brigdens Winnipeg Limited.**

Au premier plan, on remarque les délégués qui participèrent à cette conférence historique d'il y a cent ans, dont John A. Macdonald, Georges-Etienne Cartier, Charles Tupper et Samuel Leonard Tilley. Tous les quatre devaient plus tard recevoir l'ordre de la Chevalerie pour les services qu'ils avaient rendus à leur pays. A gauche, sur les bords distants de la Tamise, l'ont voit la Chambre des communes qui se découpe sur le ciel de Londres.

Plusieurs semaines de pourparlers à la Conférence de Londres aboutirent à l'accord final sur les termes de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui devait plus tard être sanctionné par le gouvernement britannique et recevoir l'assentiment royal de la reine Victoria le 29 mars 1867.

Le timbre de la Conférence de Londres a été gravé en creux sur acier par **la Canadian Bank Note Company, Ottawa, qui en tirera vingt-quatre millions d'exemplaires.**



Amenez-le plutôt à la Cabane à Sucre; vous verrez comme il sera docile!

L'ARDA entreprendra une analyse économique à Tangente

OTTAWA — L'ARDA entreprendra l'analyse économique d'un secteur choisi de petites fermes avoisinant la Rivière-la-Paix, analyse qu'avaient commencée des cultivateurs de la région de Tangent, en Alberta pour améliorer eux-mêmes leur situation.

Le ministre des Forêts du Canada, M. Maurice Sauvé, et le ministre provincial de l'Agriculture, M. H. E. Strom, annoncent que ce projet de recherches a été approuvé, les deux gouvernements devant en assumer les frais à parts égales.

L'enquête fera ressortir plus nettement les difficultés qui assaillent les gens de la région de Tangent et l'on espère qu'elle permettra de proposer des moyens d'améliorer le revenu de chacun ou de la collectivité.

Grâce à un questionnaire, on obtiendra des renseignements sur les conditions de chaque ferme, ainsi que des impressions personnelles sur les facteurs extérieurs qui peuvent causer les difficultés. Les données recueillies feront l'objet d'analyses économiques et l'on étudiera les problèmes sociologiques de la région.

Cette région de Tangent, l'un des secteurs albertains où les revenus sont faibles, compte quelque 200 cultivateurs occupant des fermes d'une superficie moyenne de 275 acres. De leur propre initiative, ces ruraux se sont réunis au palier local afin de discuter de leur marasme, d'en rechercher les causes et aussi les solutions possibles.

Le projet de l'ARDA qu'on est sur le point de réaliser résulte de la détermination de ces gens à améliorer leur sort.

La Direction de l'économie agricole du ministère de l'Agriculture de l'Alberta se chargera détablir le questionnaire, de conduire l'enquête même et d'en analyser les données.

Subventions d'étude

OTTAWA — Le Comité consultatif national de la recherche géographique a octroyé ses premières subventions pour encourager les recherches universitaires et postuniversitaires.

Le ministre des Mines et des Relevés techniques, M. Jean-Luc Pépin, a déclaré que les subventions, d'un total de $25,000, ont été accordées à 22 chercheurs de 12 universités canadiennes.

Les récipiendaires pour l'Université de l'Alberta sont:

Le professeur associé I.Y. Ashwell — Etude du climat de la ville de Calgary avec attention spéciale à la pollution atmosphérique à l'époque du chinook. $350.00

Le professeur adjoint M.R.C. Coulson — Analyse de la répartition des circonscriptions électorales fédérales depuis que l'Alberta a acquis son statut de province. $500.00

Le professeur adjoint L. Hamill — Etude sur le terrain et sur les cartes d'une région limitée de terres incultes de l'Alberta afin de mettre au point des procédés pour déterminer et apprécier les possibilités dans le domaine de la récréation. $500.00

Nous ne sommes pas les seuls!

Au sujet du Sénat

En réponse à certaines requêtes de sociétés nationales et patriotiques qui réclamaient la nomination d'un troisième Franco-Ontarien au Sénat, le Premier ministre, M. Pearson, a répondu apprécier l'intérêt qu'elles portaient à la question et en prendre bonne note.

Malheureusement, c'est six jours après les dernières nominations à la Chambre haute que M. Pearson prenait ainsi note du désir de ces sociétés, du moins du désir de l'une d'elles, la Société Saint-Jean-Baptiste d'Embrun qui, à la dernière minute, soit la veille même des nominations, le 23 février, avait réclamé un nouveau siège sénatorial pour l'Ontario français.

La Saint-Jean-Baptiste d'Embrun formulait sans doute sa requête un peu tard, trop tard même pour que M. Pearson puisse se désister auprès de ceux qu'il avait déjà approchés, mais d'autres voix que la sienne s'étaient fait entendre bien avant les nominations. Le Premier ministre n'en a pas tenu compte.

N'ayant pas augmenté la représentation franco-ontarienne à la Chambre haute, M. Pearson pourrait dire qu'aucun précédent ne l'y autorisait. On accepterait son explication, encore qu'elle serait tirée par les cheveux dans une ère où l'on parle de plus en plus d'égalité ethnique, si M. Pearson avait partout respecté les précédents.

Qu'a-t-il fait de la représentation française de la Nouvelle-Ecosse et de l'Alberta au Sénat? Il s'en est moqué. A ce sujet, "La Survivance", d'Edmonton écrit, en ce qui concerne la représentation franco-albertaine: "Nous l'avons précédemment écrit, la situation en Alberta était idéale au choix d'un Canadien français. Trois sièges étant vacants, il était d'autant plus facile de maintenir une tradition bien établie. A cela s'ajoute encore le climat actuel de meilleure compréhension entre les groupes ethniques que nous connaissons présentement, tant en Alberta que dans le reste du pays".

A cette remarque, "La Survivance" ajoute que nombreuses ont été les représentations auprès du Premier ministre depuis la mort du sénateur Blais survenue 470 jours avant les dernières nominations. M. Pearson a donc eu le temps de bien étudier ces représentations.

En ce qui concerne l'Ontario, il dira peut-être qu'on ne l'a pas tellement pressé de nommer un francophone, mais les représentations albertaines connues, on voit que c'est là une bien pauvre excuse.

L'attitude de M. Pearson est donc difficile à comprendre. Il se dit et on le croit très sympathique aux Canadiens français, mais que n'a-t-il maintenu la tradition en ce qui concerne l'Alberta et la Nouvelle-Ecosse? Pourquoi n'a-t-il pas nommé un troisième sénateur franco-ontarien? S'est-il assuré que la représentation du Nouveau-Brunswick au Sénat correspond à la réalité démographique? N'aurait-il pas dû nommer un autre Acadien à la Chambre haute?

"La Survivance" qui se pose à peu près les mêmes questions signale qu'il a peut-être cédé aux pressions de l'Opposition qui lui reproche ce qu'elle nomme ses "concessions" au Canada français.

Après tous ses reculs devant MM. John G. Diefenbaker et Erik Nielsen, on est porté à penser comme le confrère albertain et, avec lui, nous espérons qu'aux prochaines nominations, le Premier ministre du Canada, quel qu'il soit, agira avec plus de justice que n'a agi M. Pearson le 24 février.

Marcel GINGRAS
LE Droit

Mention honorable à un jeune servant de Messe canadien-français

Le jeune Denis Chalifoux est un autre de nos jeunes Albertains qui s'annonce comme un chef de file de l'avenir. Agé de 15 ans et étudiant de la dixième année de l'école Supérieure O'Leary, il a déjà fait preuve de ses capacités et de son initiative en remplissant adéquatement les diverses responsabilités qu'on lui a confiées à titre de Chevalier de l'Autel.

Depuis cinq ans, le jeune Chalifoux fait partie du groupe des Chevaliers de l'Autel de sa paroisse dont il est d'ailleurs un des dirigeants. Il vient de remporter une mention honorable dans un concours canado-américain pour choisir le "Chevalier de l'Année"; il est un de trois Canadiens ainsi honorés. La nouvelle de sa nomination est parvenue des quartiers-généraux des Chevaliers de l'Autel, à Notre-Dame, dans l'Indiana, la semaine dernière.

Denis est le plus jeune des quatre enfants de M. et Mme Robert Chalifoux de la 129e avenue à Edmonton. Il est très actif chez les Chevaliers de l'Autel de sa paroisse, St-Edmond. Il en est en effet secrétaire, aide à la préparation des questionnaires d'examen de ses jeunes confrères, il entraîne les plus jeunes pour les nouvelles cérémonies et les aide en musique et en Latin.

Le directeur laïque des Chevaliers de l'Autel, M. Donald Braconnier, décrit le jeune Chalifoux comme un jeune homme "qui a fait beaucoup pour améliorer et consolider nos liens d'unité". Pour sa part, un vicaire de la paroisse ajoute qu'il est du genre "sérieux" qui puisse prendre ses responsabilités et qu'il a énormément aidé les Chevaliers de sa paroisse.

Denis est, de plus, le seul Grand Chevalier de son groupe. Son rendement scolaire est excellent (78% de moyenne) et il est aussi un sportif accompli. Ses préférences en ce domaine vont à la natation, à la lutte, au ballon-panier et au badminton. Il se prépare aussi activement à subir ses examens pour l'obtention de sa licence de radio-amateur.

Au plan paroissial, la prochaine étape de Denis sera celle de lecteur; il s'y prépare d'ailleurs fort bien puisqu'il remplit la fonction depuis un certain temps aux Messes quotidiennes.

Le Parlement canadien, par un vote de 143 contre 112 a décidé de conserver la peine capitale. Le Premier ministre Pearson, à qui on demandait quel serait le sort de 15 condamnés à mort qui attendent leur exécution, a déclaré: "Ma responsabilité était de soumettre la question au Parlement. Le gouvernement accepte la décision prise par les députés et procédera selon la loi". Le gouvernement de M. Pearson (lui-même un abolitionniste) a commué toutes les sentences capitales, soit 20, soumises depuis son arrivée au pouvoir en 1963.

AVIS

Nos abonnés qui changent d'adresse sont priés de nous avertir deux semaines à l'avance de ce changement pour éviter les délais dans la livraison du journal.

Editorial

Regards sur l'Assemblée générale

Nous prenons le temps, cette semaine, de revenir brièvement sur la dernière Assemblée générale annuelle de l'A.C.F.A. Non pour en faire ressortir l'importance ou pour en analyser les conséquences, mais à simple titre rétrospectif.

Il n'y a vraiment pas lieu de s'enthousiasmer outre mesure du nombre de Canadiens français qui se sont donné la peine de se déplacer pour y participer; aucun record d'assistance ne fut brisé! Nous en concluons — rapidement — deux choses: ou bien notre population a énormément confiance en ses dirigeants et se fie aveuglément à elle pour la bonne marche de ses affaires, ou bien nos Canadiens français sont des gens terriblement occupés, . . . particulièrement aux fins de semaine!

Nous n'y voulons pas voir, parce que cela nous semblerait trop absurde, de l'oubli ou de l'indifférence. Et pour être encore très bref, on pourrait ajouter que la qualité prime ordinairement la quantité.

Ceux qui étaient présents pourront témoigner de l'intérêt et de la vivacité des discussions et des différentes opinions émises au cours de la journée, particulièrement en ce qui concerne le rapport de la Commission sur les Relations internes au sein de l'A.C.F.A.

Nous faisons une autre pause ici, pour souligner la participation des membres présents. Plusieurs ont parlé, plusieurs ont exprimé leur opinion personnelle, mais pas tous. Personne, cependant, ne pourra dire qu'il n'en a pas eu la chance! C'est probablement là le grand danger des assemblées publiques. Parce qu'on s'est senti gêné ou timide, on n'a pas osé ouvrir la bouche quand il en était temps . . . et revenu à la maison on se sent oublié ou lésé dans ses droits.

Cette attitude représente une infime partie, dans l'ensemble de l'Assemblée; mais c'est une partie qu'il faut ne pas oublier parce qu'elle peut s'avérer drôlement fausse et néfaste si on n'y prend garde . . .

Ce n'est pas sans plaisir que nous avons entendu M. Claude Ryan déclarer que notre situation en Alberta pouvait être considérée comme la troisième meilleure faite aux minorités francophones, après l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

Nous osons espérer que tous en ont déduit, comme nous l'avons nous-même fait, que ce n'est pas par hasard non plus! C'est là un témoignage non-équivoque — et fort bien mérité — du magnifique travail que l'A.C.F.A. a accompli au cours des années. Il est bien facile de parler de changement d'atmosphère . . . Sachons aussi reconnaître les causes, et ceux qui les ont mises en évidence, de ce changement.

Notre gouvernement, comme les autres d'ailleurs, agit davantage sous l'effet de représentations, de suggestions et de pressions que sous simple impulsion.

Pour en revenir à l'Assemblée générale, nous nous permettons, comme M. Ryan, de tracer un bilan de la situation.

Voici ce que nous mettons à l'actif:

Les rapports des deux Commissions, parce qu'ils sont la preuve même que l'A.C.F.A. reconnaît certaines faiblesses et cherche, par tous les moyens, à les corriger.

Le rapport du Comité d'Education, parce que son travail a été remarquable et réalisé en peu de temps.

La Sécurité Familiale, parce qu'elle progresse sans cesse, même si ce n'est pas au rythme souhaité.

Radio-Edmonton Ltée, parce que là aussi on progresse sans cesse et dans la bonne voie.

Le Prêt aux Etudiants qui fonctionne merveilleusement et rend des services qu'on estime peut-être mal ou pas assez.

Nos régionales, sans exception, qui ont fait et font encore à l'heure actuelle de louables efforts pour mieux remplir leur rôle.

Le Collège St-Jean et l'Académie Assomption qui sont nos principaux remparts de protection et nos meilleures sources d'espoir dans l'avenir.

L'A.E.B.A., les Sociétés CARDA et le nouveau Conseil albertain de la Coopération, qui ne sont pas, proprement dit, partie intégrante de l'Association mais qui y sont rattachés de très près et qui, tous, font un travail appréciable dans leur secteur propre.

Reste le passif, où nous mettons:

L'Almanach Franco-albertain, non pas que les résultats actuels soient de peu d'importance, mais parce qu'on pourrait aisément, avec un peu plus de bonne volonté, en faire un succès beaucoup plus considérable.

Le service d'A.C.F.A.-Périodiques, méconnu ou oublié, pour les mêmes raisons que l'Almanach.

Le service d'Assurances générales, qui est encore naissant, certes, mais qui non seulement pourrait, mais encore devrait, s'avérer beaucoup plus effectif qu'il ne l'a été au cours de ses premiers mois d'existence.

La Survivance, parce qu'elle n'a pas encore réussi à pénétrer tous nos foyers franco-albertains ou, au moins, la majorité de ceux-ci.

C'est peut-être l'effet du hasard, mais soulignons-le quand même, notre passif est composé exclusivement de services où la participation directe de notre groupe est nécessaire — voire essentielle — pour qu'on puisse en venir à les mettre à l'actif.

Il faudrait peut-être s'y arrêter davantage dans l'avenir . . .

J.-M. O.

La mère célibataire vient en général d'un bon milieu

BANFF, Alta. (CP) — La mère célibataire n'est pas nécessairement une jeune femme de caractère faible ou de moeurs libres venant d'un quartier mal famé, déclarait récemment soeur Saint-François Cabrini, directrice du service social de l'hôpital de la Miséricorde à Edmonton.

Soeur Cabrini, qui dirige un foyer pour mères célibataires, précise que ces dernières viennent pour la plupart de très bons milieux et peuvent appartenir à toutes les classes de la société.

Mais un facteur commun les caractérise: c'est l'existence d'un problème émotif profondément ancré, soulignait la religieuse au congrès annuel des membres du groupement de l'Alberta affilié au Collège des praticiens de médecine générale au Canada.

Les motifs qui expliquent la situation

Soeur Cabrini a cité quatre motifs pouvant expliquer les cas de grossesse en dehors du mariage:

1—Une protestation contre des parents qui se sont montrés trop sévères à tous les stades de la vie d'une jeune fille;

2—Un symbole témoignant que la jeune fille a inspiré l'amour;

3—Un geste d'approbation pour une personne du sexe opposé;

4—Enfin, la conséquence d'un sentiment chez la jeune fille qui la pousse à accepter les propositions au risque de tout perdre.

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: 422-0388; Imprimerie: 422-4702

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

PRIX DE L'ABONNEMENT
1 an - $3.50 — 2 ans - $6.00 — 4 ans - $10.00
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.

Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 13 AVRIL 1966

Dieu nous parle:

Au jour de la fureur la richesse sera sans profit, mais la justice délivre de la mort. (Prov 11, 4)

Amasser en été est d'un homme avisé, dormir à la moisson est d'un homme éhonté. (Prov 10, 5)

Ne médite pas le mal contre ton prochain, lorsqu'il demeure sans défiance auprès de toi. (Prov 3, 29)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

La conférence de M. Claude Ryan

Monsieur le président,
Mes bien chers amis.

Je voudrais vous dire, tout d'abord, la grande joie que j'éprouve à me trouver en votre compagnie ce soir. Et je voudrais, en premier lieu, évoquer quelques brefs souvenirs.

Monsieur Maynard mentionnait tantôt qu'il m'a été donné, à plusieurs reprises, de venir dans l'Ouest canadien depuis une vingtaine d'années. Je me souviens en effet qu'autrefois, lorsque j'étais secrétaire national de l'Action catholique, je venais tous les ans ou tous les deux ans jusqu'en Alberta. J'allais au Manitoba, en Saskatchewan et je suis venu à St-Paul et à la Rivière-la-Paix à plusieurs reprises également. Ce soir, j'ai eu l'occasion de revoir des figures que j'avais rencontrées à ce moment-là.

Dès ces années où je travaillais dans l'Action catholique, j'ai acquis la conviction que, pourvu qu'un minimum d'assistance raisonnable leur soit accordée par les autorités compétentes, les groupes francophones de l'Ouest pourraient continuer leur existence très longtemps. Je ne sais pas dans quelles conditions cette vie se développera, parce que, nous le verrons tantôt, nous avons beaucoup à gagner; mais c'est une conviction que j'ai acquise depuis longtemps.

Et chaque fois que, au Québec, des amis me disent: "Ah! la vie française dans l'Ouest, dans une dizaine d'années il n'en sera plus question!", je leur dis: "Moi j'y suis allé il y a quinze ans et nous disions aussi cela à ce moment. Et tout compte fait, malgré des pertes qui sont, hélas!, sensibles, je crois quand même que les raisons d'espérer sont plus fortes que celles d'être pessimiste".

Henri Bourassa et Le Devoir

Un deuxième point qui m'amène ici ce soir, c'est la fonction qu'il m'est donné d'occuper ces années-ci, c'est-à-dire la fonction de directeur du Devoir.

Vous savez que notre fondateur, Monsieur Bourassa, a été le grand champion des droits des minorités, d'un bout à l'autre du Canada. Des minorités françaises, en particulier, mais on peut dire que ses visions étaient plus larges car il était le champion des droits de toutes les minorités. Mais comme la minorité française et catholique était celle qui se posait le plus de problèmes au temps où Monsieur Bourassa a vécu et travaillé, c'est avec celle-là qu'une très grande partie de son oeuvre s'est identifiée aux yeux de l'Histoire.

Je puis vous dire que le zèle qu'a toujours manifesté Monsieur Bourassa pour les minorités, celui qui occupe actuellement la fonction qu'il a créée le partage foncièrement, par des moyens différents.

Evidemment, on ne peut pas faire du journalisme en 1966 de la même manière qu'en 1915.

L'action publique obéit également dans le monde d'aujourd'hui à des lois toutes différentes. Mais les objectifs fondamentaux demeurent les mêmes et je veux vous assurer, vous-mêmes et surtout les dirigeants de vos différentes associations, que Le Devoir reste aussi sympathique, aussi acquis à vos objectifs fondamentaux qu'à tout autre période de son histoire.

Prise de position

Pour ceux qui ont suivi la vie canadienne de plus près, depuis ces dernières années, vous aurez sans doute remarqué que le directeur actuel du Devoir, peu après avoir été invité à assumer cette fonction, a pris position, clairement, dans le journal au sujet des grands problèmes qui divisent actuellement le Canada, c'est-à-dire au sujet de ce que la Commission Laurendeau-Dunton devait, plus tard, appeler "la grandse crise culturelle et sociale du Canada".

Dès le mois de septembre 1964, je l'avais fait auparavant mais peut-être pas avec la même autorité à l'intérieur du journal, j'ai pris position clairement pour ce que j'appelais "l'hypothèse canadienne", c'est-à-dire en somme, contre l'hypothèse qui porterait les Canadiens français du Québec à fermer leur frontière au reste du Canada, avant même d'avoir exploré les possibilités d'une entente durable avec l'ensemble du pays.

Mon raisonnement, au fond, était très simple.

Je me disais: dans Montréal, par exemple, — la plupart d'entre vous connaissez Montréal pour y avoir des parents, des amis ou pour y avoir vous-même déjà vécu — je pourrais bien dire, moi, que Montréal est une ville entièrement française. Mais je regarde la pratique, autour de moi. Je circule dans Montréal, je vais un peu à l'ouest du boulevard St-Laurent, je regarde les gratte-ciels qui surgissent sur le boulevard Dorchester, dans le centre de la ville, et alors je me dis qu'il ne semble pas que ce soit la manière avec laquelle Montréal doive se développer au cours des années à venir. Ce sera une ville cosmopolitaine, une ville où il y aura plusieurs groupes. Les immigrants qui viendront à Montréal, je ne peux pas les forcer à choisir de parler uniquement en français. S'ils veulent apprendre l'anglais, en Amérique du Nord, je ne pense pas que ce soit mon droit de prendre la décision à leur place.

Je peux les encourager, les inciter par tous les moyens possible, mais j'ai assez de respect pour leur bon sens, pour leur intelligence, pour me dire que c'est peut-être mieux qu'ils choisissent eux-mêmes et que, en définitive, ce n'est peut-être pas si mal que je sois obligé, dans ma propre ville, de trouver un terrain de composition avec des gens qui ne partagent ni ma foi, ni ma culture.

Je me promène un peu plus loin, je vais à Ottawa. Vous avez là une ville qui est à 35% française et 65% anglophone. On ne peut pas, même si le Parlement fédéral décidait un bon matin que la ville deviendrait entièrement anglophone, il ne serait pas capable de changer la réalité aussi vivante, aussi incrustée, dans la vie de tous les jours. Vous allez encore un peu plus loin, vous montez au nord de l'Ontario, ou vous allez du côté du Nouveau-Brunswick, vous constatez partout ou à peu près, ce fait de la coexistence, c'est-à-dire d'une réalité voulant que des gens de langues, de religions, de cultures différentes aient été placées pour vivre ensemble, qu'ils le veuillent ou non.

Si on voulait réellement séparer les groupes, il faudrait opérer un déplacement de population formidable; il faudrait songer à tous vous repatrier dans le Québec et il y en a plusieurs qui ne voudraient même pas. Il faudrait demander aux Canadiens anglais qui vivent dans le Québec de se repatrier en Ontario ou ailleurs en Amérique du Nord.

Je crois que c'est une opération qui nous rappelle trop les souvenirs d'événements qui se sont déroulés en Europe et qui n'étaient pas marqués au coin de la démocratie, du respect de la vie, de la liberté, du respect des droits des autres.

Dans une situation comme celle-là, l'homme de bon sens se dit qu'avant de tirer des conclusions extrêmes, il vaut mieux explorer les possibilités d'entente et essayer de trouver des terrains de solution qui permettent de vivre dans l'harmonie et dans le respect réciproques.

A la suite de cette position que j'ai prise et que j'expliquais également par des arguments historiques, géographiques, économiques, etc., je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai été amené à jouer un rôle assez actif sur la scène nationale. Cela m'a obligé à participer à une foule de débats que je n'avais pas prévus moi-même, d'un bout à l'autre du Canada; à entretenir une correspondance volumineuse avec des Canadiens de toutes les langues, de toutes les origines ethniques, de toutes confessions religieuses et de toutes les parties géographiques du pays; à prendre contact avec les hommes politiques, les directeurs de journaux; en somme, à tenter véritablement l'expérience de ce dialogue, de cette conversation civilisée que je proposais modestement comme base d'une amélioration de la situation actuelle.

Un bilan

Ce que je voudrais faire avec vous ce soir, bien simplement, ce serait une sorte de bilan de ce grand dialogue que nous poursuivons depuis quelques années au Canada.

Est-ce que toutes ces conversations, toutes ces conférences, tenues à gauche et à droite, tous ces échanges d'articles de spécialistes de programmes de travail nous ont fait progresser dans la voie d'une solution durable, ou si nous sommes toujours aux prises avec le même phénomène d'incompréhension irréductible dont plusieurs ont déjà conclu qu'il ne saurait trouver une solution que dans une séparation radicale et définitive?

Vous savez comment on fait un bilan en affaires: on fait d'abord l'actif et on trace ensuite le passif, essayant de tirer quelques conclusions pour une période donnée.

Je ne crois pas que dans ces questions, personne ne puisse engager l'avenir de manière définitive; nul ne le sait. Nous sommes dans une période qui est remplie de brouillard et c'est notre devoir, en tant que citoyens responsables, d'essayer de tracer un bilan impartial. C'est ce que je vais faire en votre compagnie ce soir, et tantôt, durant la période qui sera consacrée aux questions, vous pourrez contester mes affirmations, les compléter au besoin, les nuancer, et je crois que sur l'ensemble, beaucoup de faits nous rapprocheront.

L'actif

Je commencerai par la partie positive: l'actif. C'est devenu courant dans certains milieux, au Québec comme dans le reste du Canada, de dire: "Tout ce que vous tentez, ça ne conduit absolument à rien! C'est une mine d'illusions, vous n'avancez pas d'un pouce." Je n'en suis pas absolument convaincu et je vais vous donner quelques faits qui, à mon point de vue, illustrent que les progrès s'accomplissent, pas toujours de manière spectaculaire, mais de façon non moins réelle. Plus tard, je vous donnerai le passif et vous serez plus en mesure de m'aider, peut-être, à tirer quelques conclusions.

Au Nouveau-Brunswick

Je remarque d'abord des progrès importants dans la reconnaissance des droits des Canadiens français à des conditions d'éducation plus propice au maintien de leur culture. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, l'Université St-Joseph — il y en a peut-être parmi vous qui êtes allé au Nouveau-Brunswick depuis quelques années — c'est vraiment formidable le développement de constructions de cette Université, depuis que le gouvernement Robichaud a accepté le rapport d'une Commission qui avait été formée. L'Université St-Joseph est reconnue comme une université, sur un pied d'égalité avec l'Université du Nouveau-Brunswick qui a son siège à Fredericton, et d'ici quinze à vingt ans, elle deviendra une grande université, une des très bonnes universités que nous avons dans les provinces atlantiques. Or, c'est une université qui est à priorité française, mais nécessairement bilingue par bien des aspects. Si vous étudiez le Commerce au Nouveau-Brunswick, je ne pense pas que vous puissiez prétendre étudier le Commerce uniquement en français. Il faut que vous en étudiez au moins une partie dans la langue anglaise, la langue de la majorité, la langue des affaires pour toute la région atlantique. Cela, je pense que nous du Québec devrions faire preuve de plus de réalisme là-dessus, et convenir que ceux qui sont sur place, ceux qui vivent dans le milieu, au Nouveau-Brunswick, sont ceux qui sont les mieux placés pour définir les conditions.

En Ontario

En Ontario, deux faits des dernières années sont très importants; d'abord l'Université d'Ottawa. Cette université a "tiré le diable par la queue" pendant longtemps, mais elle n'avait pas droit à des subventions du gouvernement provincial et n'a réussi à se développer, de peine et de misère, qu'en attrapant certains octrois fédéraux pour des fins d'investissement. Pour ses opérations courantes, elle était acculée à chaque année, à des déficits vraiment surhumains.

Depuis un an, l'Université d'Ottawa possède une nouvelle charte, une charte civile, en vertu de laquelle elle doit se consacrer au service des deux cultures principales, et en particulier de la culture française. Je ne prétends pas qu'elle deviendra uniquement une Université française avant longtemps, mais je dis qu'ils ont là les possibilités de se donner une institution universitaire de première qualité et que si cette université-là ne sert pas le développement de la culture française, ce sera la faute des responsables immédiats, non celle des autres.

De même, dans les high schools séparés en Ontario, vous savez comme moi que le gouvernement ontarien a élargi les possibilités d'enseignement en français. Désormais, des matières comme l'Histoire, le français, les sciences sociales et quelques autres sauf les sciences et les mathématiques, peuvent être enseignées en français de la 9e à la 12e année, ce qui n'était pas possible auparavant, alors que l'on avait une heure de français par jour, sans plus. C'est une autre amélioration partielle, mais qui démontre quand même un élargissement.

Dans l'Ouest

Je ne parle pas de la province de l'Alberta ici, parce que vous connaissez les conditions bien mieux que moi. J'étais très heureux de constater, encore cette fois-ci, que la province de l'Alberta est la province la plus avancée des provinces des Prairies en matière de reconnaissance pratique des droits du français.

C'est encore loin d'être parfait et il y a encore beaucoup de chemin à faire . . . J'espère que les démarches engagées récemment seront couronnées de succès, mais quand même, on peut enregistrer un certain progrès dans ce que j'appellerais de la tolérance. Espérons que ce deviendra une reconnaissance plénière le plus tôt possible; et au moins, on doit reconnaître que des progrès ont été accomplis. Cela, c'est un premier point et, par conséquent, sur ce front vital de l'éducation, des jalons ont été posés dans trois parties différentes du Canada: l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et l'Ouest qui nous permettent de constater que nous progressons au lieu de reculer.

Chez les anglophones

Un deuxième point, très frappant. Nous assistons, ces années-ci, à un regain formidable d'intérêt pour l'étude du français dans le secteur anglophone de l'Education, dans à peu près toutes les provinces. Qand je suis venu dans l'Ouest la dernière fois pour un séjour un peu prolongé — il y a deux ans de cela — on m'avait dit en Saskatchewan et en Colombie-Britannique plus particulièrement, que les autorités des départements de l'Education de ces provinces avaient écrit au gouvernement de la province de Québec demandant si la province de Québec pourrait fournir des professeurs de français. En Colombie-Britannique on m'avait dit que la seule Commission des Ecoles de Vancouver pourrait en accepter quelques douzaines et que, pour toute la Colombie, on parlait d'au moins quelques centaines. En Saskatchewan, le ministre de l'Education du temps m'avait dit à peu près la même chose. En Ontario, Monsieur Robarts et Monsieur Davies l'ont dit à plusieurs reprises: s'ils avaient encore plus de professeurs de français, ils feraient avancer le français plus tôt dans les écoles qui sont destinées aux Canadiens de langue anglaise. Vous savez qu'en Ontario on a décidé que le français commencerait à être enseigné dès la troisième année, je pense, ce qui était une chose impensable quand on se rappelle le climat d'il y a à peine une quinzaine d'années. Ce sont là des faits que nous devons loyalement reconnaître.

L'autonomie des provinces

Voici un troisième point qui est aussi source d'encouragement. Vous savez que le Québec insiste beaucoup sur son autonomie — pour nous autres c'est très important — et ce, pour deux raisons. Moi-même, j'en ai fait l'expérience personnellement. Si vous fondez un groupe, disons par exemple un groupe d'étudiants dans un collège, et que vous voulez avoir une certaine responsabilité, vous n'aimez pas que les décisions soient prises par les supérieurs à votre place. Vous aimez bien que le groupe d'étudiants ait la chance de prendre certaines décisions lui-même. Je racontais à des gens, ce soir, que lorsque j'étais dans l'Action catholique, je n'aimais pas que les évêques prennent les décisions à la place des dirigeants laïcs. J'aimais beaucoup que nos décisions soient soumises à leur approbation, qu'ils nous fassent part de leurs désirs, mais je ne tenais pas à ce que nous servions de purs instruments entre les mains des autorités religieuses. Et je servais l'Eglise en agissant ainsi.

C'est la même chose si nous considérons le cas du Québec par rapport à l'ensemble du Canada. Pendant plusieurs années, le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de sa bureaucratie très bien formée, avait tendance à prendre les décisions dans des domaines comme la sécurité sociale, l'éducation, la formation professionnelle, à la place des gouvernements provinciaux. Pour certains de ceux-ci, cela ne comportait aucune différence radicale. Pour le Québec, cependant, c'est un pouvoir essentiel qui était subtilisé par le gouvernement central. Cela voulait dire qu'à la longue, *si on laissait* cette situation continuer, le Québec se verrait dépouillé peu à peu de la plupart des pouvoirs qui étaient essentiels à l'exercise d'une autonomie constructive, dynamique, créatrice. Alors, de ce point de vue-ci, nous devons en-

(suite à la page 8)

Informations religieuses

Quarantième courrier missionnaire du R.P. Valérien Gaudet, o.m.i.

Bien chers Parents et
Amis de partout,

Je viens de recevoir une bien bonne nouvelle: j'ai la permission d'aller prendre mes vacances cette année même au pays natal.

Et le curieux de l'affaire c'est que j'avais escompté retourner au Canada l'an prochain, pour le centenaire de notre Confédération. Ainsi que pour la Férie Mondiale de Montréal. Mais voilà, l'homme propose . . et il pleut!

Comment expliquer cette anticipation? Voilà: le 16 février dernier, pour commencer l'année officielle du Noviciat, je n'avais qu'une seule prise d'habit, un jeune homme du Pérou. Les Boliviens qui s'étaient annoncés un peu vaguement ne se présentèrent pas; au Chili on pensa retarder encore le seul candidat possible.

Devant pareille pénurie de sujets, l'on me conseille de mettre notre péruvien au Grand-Séminaire local pour qu'il y fasse sa philosophie; et le vicaire provincial se mit en frais de demander à notre Père Général que j'aille plutôt cette année en vacance, quitte à commencer l'année prochaine avec une fournée plus encourageante.

Or, voilà qu'en attendant la réponse de Rome qui n'est arrivée que ce midi, deux autres candidats se présentent: un Chilien et un Bolivien. On décide donc de continuer le noviciat, mais sans m'obliger pour autant à retarder mon voyage. Le P. Victor Simard, directeur de notre juniorat, viendra me remplacer ici, et amènera avec lui ses sept pupilles, ou les mettra en pension au Petit-Séminaire. J'eus donc à faire revenir notre Péruvien du Grand-Séminaire, et le 18 mars nous célébrions la prise d'habit de trois novices. Un autre, de 40 ans, doit nous arriver du Chili, et deux Boliviens, postulants coadjuteurs, commenceront leur noviciat en juin prochain. Ce qui fait que l'année sera quasi-normale.

Maintenant il me reste à vous annoncer mon itinéraire, dans ses grandes lignes. Cette fois, j'ai la veine de retourner chez-nous au printemps, alors que chaque fois que je fus au Canada ce fut en automne et hiver. Autre détail: je compte passer cette fois par la côte ouest des Etats-Unis pour commencer ma visite par l'Ouest canadien. Je compte donc partir le 5 avril de La Paz pour Lima et le 6 au matin, par CPA, à 1.40 a.m. prendre le Canadien Pacifique pour Mexico. J'y demeurerai pour les jours saints; samedi je vole à Guadalajara, Mexico, y visiter un bon ami, puis je passe, toujours en avion à Los Angeles, puis à San Francisco y trouver mon frère aîné et sa famille. De là je volerai à Vancouver y visiter mes deux autres frères et leurs familles. Vers la mi-mai donc, je compte passer en Alberta, commençant par Calgary pour de là monter à Edmonton.

C'est là que vous pourrez me rejoindre par lettre, si le coeur vous en dit. Adressez à: 9916 - 110e rue, Edmonton, Alta, Canada. Car j'y demeurerai un bon mois pour le moins. Possible après que j'aille aux Etats-Unis prendre des cours d'été en pastorale, pour ensuite remonter dans le Québec pour mon dernier stage au Canada avant de reprendre la route du Sud.

Union de prières donc en attendant la revoyure!

Votre missionnaire bolivien qui vous bénit,

V. Gaudet, o.m.i.

Quête pour le Pavillon chrétien le 29 mai

OTTAWA (CCC) — Une quête commandée sera faite dans toutes les églises catholiques du Canada le 29 mai prochain, jour de la Pentecôte, pour assurer la participation financière de l'Eglise catholique canadienne à l'érection du Pavillon chrétien pour l'Exposition universelle qui se tiendra à Montréal en 1967.

La nouvelle en a été annoncée par le Secrétariat général de l'Episcopat canadien, à Ottawa.

Il est prévu que, selon les prévisions actuelles, le Pavillon chrétien coûtera environ 1,300,000 dollars, et que la contribution de l'Eglise catholique sera d'environ 660,000 dollars. Le montant que chacune des sept Eglises est appelée à fournir est établi au prorata du nombre de ses fidèles.

Les six autres Eglises participantes organiseront aussi des collectes similaires à celle qui sera faite dans les églises catholiques du Canada. Ces collectes seront faites à peu près à la même époque.



Cette jeune fille prend un peu d'avance sur le Festival annuel des tulipes prévu pour le 14 mai prochain. La capitale fédérale, en particulier, sera alors enjolivée de plus d'un million de ces fleurs printannières.

Voyage peu probable de Paul VI en Pologne

VARSOVIE (CCC) — "Trybuna Ludu", organe du parti communiste polonais, a publié l'article paru dans le quotidien du parti communiste italien "L'Unità", où le correspondant à Varsovie de ce journal, M. Franco Fabbiani, exposait les raisons pour lesquelles une visite du Pape en Pologne apparaissait maintenant comme "irréalisable".

Cette reproduction, que n'accompagne aucun commentaire, signifie très probablement que le parti communiste polonais approuve et fait siennes les thèses développées par le quotidien communiste italien et dont maints observateurs pensaient qu'elles n'avaient pas été avancées sans avoir la caution des milieux responsables de Varsovie.

Toutefois, rien ne permet de dire si cet article est une réponse à une démarche que, selon certains bruits, l'épiscopat polonais aurait faite auprès du gouvernement pour examiner avec lui les conditions dans lesquelles Paul VI pourrait être invité en Pologne à l'occasion des cérémonies du millénaire de l'évangélisation du pays: ces rumeurs n'ont, en effet, reçu jusqu'à présent aucune confirmation ni d'un côté ni de l'autre.

Il reste, aux yeux de tous les observateurs, que l'article indique que le gouvernement semble n'être pas favorable, dans les conditions présentes, à une visite du Souverain Pontife, et qu'il pose, de surcroit, l'ensemble du problème des relations entre la Pologne et le Saint-Siège. L'article de "L'Unità" évoquait les relations que le Saint-Siège entretient avec les milieux de l'émigration et, surtout, il insistait sur la régularisation de la situation administrative ecclésiastique des territoires ex-allemands, soulignant en outre que la Vatican n'avait jamais, à ce jour, répondu aux ouvertures polonaises en vue d'une normalisation de ces relations avec la République populaire de Pologne. (En outre, l'absence d'une prise de position claire, de la part de l'épiscopat allemand dans sa réponse aux évêques polonais au sujet des territoires polonais de l'Ouest, n'a pas simplifié les affaires). Ce qui, ajoutait le journal, mettait en cause l'attitude du cardinal Stefan Wyszynski, archevêque de Gneezno et de Varsovie, Primat de Pologne.

Dans l'immédiat, une conséquence de cette prise de position du journal du parti, dont on ne sait encore si elle est ou non une réponse à l'épiscopat et si elle représente le point de vue officiel, car il semble qu'il y ait des divergences de vue entre les différents membres ds autorités civiles et politiques, — l'emporte sur toutes les autres: la venue de Paul VI en Pologne à l'occasion des cérémonies du millénaire de l'évangélisation de ce pays paraît, sauf élément imprévu, peu probable.

Don du Souverain Pontife à des contemplatives canadiennes

SAINT-HYACINTHE (CCC) — Les Adoratrices du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe viennent de recevoir, par l'entremise de la Délégation Apostolique à Ottawa, un cierge que le Pape a lui-même bénit le 2 février dernier, en la fête de la Purification de la T.S. Vierge et de la Présentation de Jésus au Temple.

"Par ce geste, écrivait Mgr Mees, de la Délégation Apostolique, à la Rév. Soeur Marie-de-la-Paix, supérieure générale des Adoratrices du Précieux-Sang, le Saint-Père veut vous témoigner sa reconnaissance pour toutes les prières que les religieuses de votre communauté adressent au ciel avec tant d'esprit de foi et de charité."

Tous les ans, à l'occasion du 2 février, les maisons religieuses et ecclésiastiques de Rome offrent des cierges au Souverain Pontife, qui les bénit lors de la célébration liturgique de la Chandeleur. Le Pape donne chaque année ces cierges à des oeuvres particulièrement méritantes.

Cette année, il a demandé de faire parvenir un de ces cierges à une communauté religieuse contemplative du Canada. Les Soeurs du Précieux-Sang ont été choisies.

Cette comunauté est en fait la première communauté contemplative canadienne. C'est le 14 septembre 1861, en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, qu'Aurélie Caouette et ses trois compagnes se sont réunies dans l'humble maison de M. Caouette. Depuis lors, l'Institut s'est développé rapidement, plusieurs villes de la province de Québec, dans presque toutes les autres provinces du Canada, puis aux Etats-Unis, à Cuba, en Chine, en Italie et au Japon.

Autour d'un monument à Jean XXIII

NAPLES (CCC) — Les communistes de Piscinula (Naples) voulant ériger dans la banlieue de Naples un monument à Jean XXIII, la curie archiépiscopale a interdit aux ecclésiastiques et aux organisations catholiques de donner leur appui à cette initiative.

Les curés des paroisses et les organisations catholiques avaient, en effet, été sollicités par les dirigeants de la section communiste de Piscinula pour contribuer de leurs deniers à l'érection du monument au "pape de tout le monde, le pape de la paix".

Dix roupies pour une messe dite par le pape

ROME (CCCc — Pour dix roupies, — qu'il a d'ailleurs restituées, — le Pape a dit une messe aux intentions d'une femme indienne du Bangale, malade, mère d'un séminariste.

L'offrande avait été transmise au Vatican par un missionnaire, au nom de l'intéressée, qui espérait qu'un sacrifice divin offert par le Pape pour sa guérison obtiendrait plus que tous les soins qu'on lui prodiguait en vain depuis dix ans.

Paul VI a fait savoir par la Secrétairerie d'Etat qu'il avait exaucé le voeu de la malade, à laquelle il a retourné sa modeste offrande en y joignant un chapelet.

Les vêtements liturgiques à Hong-Kong

HONG-KONG (CCC) — Dorénavant, les prêtres de Hong-Kong porteront des vêtements liturgiques blancs au cours des messes de funérailles, en remplacement des vêtements noirs traditionnels. La chasuble rouge sera de mise pour les messes de mariage.

C'est ce qu'a décidé la commission de liturgie du diocèse de Hong-Kong, conformément à la tradition chinoise, qui considère la couleur blanche comme "inerte" et donc destinée aux cérémonies funèbres. En revanche, pour les Chinois, le rouge est la couleur de la chaleur et de la joie.

De moins en moins de laïcs dans la presse religieuse aux U.S.A.

WASHINGTON (CCC) — Alors que dans la plupart des pays du monde, la presse religieuse est de plus en plus confiée à la responsabilité des laïcs, un phénomène inverse se manifeste aux Etats-Unis. Les laïcs à l'oeuvre dans ce secteur cèdent la place aux religieux et passent à la presse neutre.

Les causes de cette évolution doivent être recherchées dans les divergences de vue qui opposent les journalistes catholiques à leurs employeurs, c'est-à-dire les évêques. Principalement depuis le Concile Vatican II, les journalistes catholiques expriment le désir de voir apparaître une plus grande liberté dans leurs publications.

Le journaliste catholique McCoin précise: par respect, les évêques entendent l'intangibilité de toute autorité religieuse, et par prudence nécessaire le mutisme total concernant toute faute ou toute erreur qui a pu être commise par le clergé.

Lorsqu'au cours du Concile Vatican II, le nouveau souffle d'ouverture et de liberté fit également son entrée dans le catholicisme américain, les journalistes travaillant pour la presse catholique s'opposèrent à la censure et aux pressions exercées par les évêques dans le domaine de l'information, ce qui fut qualifié d'abus de la liberté par les évêques.

Les évêques ayant voulu réprimer ces "abus" et reprendre la presse catholique en mains, il en résulta des conflits qui aboutissent à ce que de nombreux journalistes quittent la presse catholique et passent au service de la presse neutre.

La régulation des naissances

PARIS (CCC) — Le Père de Lestapis, S.J., de la Commission pontificale pour l'étude des problèmes de la population, a fait une conférence sur la régulation des naissances devant une centaine d'employés de la Banque de France.

L'orateur s'est employé à situer le problème de la régulation des naissances dans la perpective d'ensemble du salut de l'homme, plus qu'à informer son public des solutions pratiques: sur ce point, il a bien montré qu'il n'avait rien à dire tant que le Pape n'a pas parlé. Il a toutefois fait allusion aux divisions de la Commission pontificale à l'oeuvre jusqu'ici, et signalé une fois de plus qu'elle demandait surtout à ce qu'on la laisse travailler à huis-clos et en l'absence de toute pression.

En attendant, quand on s'occupe non tant du problème au niveau général et en face de la poussée démographique, mais au niveau du couple en difficulté, le conférencier a indiqué la nouvelle attitude pastorale de l'Eglise: on ne parle plus avec la sévérité traumatisante d'autrefois; mais on s'efforce de réveiller l'espoir du couple dans la possibilité de découvrir, par la science et par la vie spirituelle et la maîtrise grandissante, des solutions naturelles; aux gens forcés provisoirement d'en employer d'autres, on s'emploie à faire comprendre que "c'est dommage".

L'Eglise et le monde rural

ROME (CCC) — "Soyez des flambeaux ardents, des témoins dans le monde rural des sollicitudes de l'Eglise pour vous et vos destinées", a dit le Pape en recevant les participants à une assemblée nationale des paysans des Associations chrétiennes des Travailleurs italiens.

"Nous vous engageons, a déclaré Paul VI, à faire de votre labeur un hommage filial, franc et affectueux à Dieu le Père; un instrument de rachat qui acquiert un mérite précieux par le fait qu'il est uni aux souffrances, à la croix de Jésus; un apport joyeux de solidarité fraternelle offerte à tout le peuple de Dieu dans un esprit de service loyal."

Engageant enfin ses auditeurs à être de véritables travailleurs chrétiens, Paul VI a insisté: "Soyez aussi des travailleurs apôtres. Dans le cadre de la famille, dans vos rapports avec les autres, dans la vie associée, civique, sociale et politique. Soyez des sources de lumière vivifiante.

le courrier de Lucie

CASIER POSTAL 89 LA SURVIVANCE EDMONTON ALTA.

J'aime bien votre Courrier que je lis assidûment et à mon tour j'aimerais que vous puissiez m'aider. J'ai le teint terriblement basané, olivâtre, à tel point qu'on me demande souvent si je souffre du foie. Je suis pourtant en excellente santé. L'été c'est encore pire: dès que je suis exposée au soleil je deviens non pas brune, mais noire et on dirait toujours que j'ai le cou sale! J'ai essayé différentes marques de maquillage mais sans succès; après deux ou trois heures le naturel reprend le dessus. Une voisine m'avait conseillé de me frictionner à l'alcool mais ça n'a rien donné non plus . . . Pensez-vous pouvoir m'aider?

Rosa-Rose

Merci de vos remarques pour le Courrier; je vous assure que j'ai autant de plaisir à le préparer que vous semblez en avoir à le lire. Votre problème, chère amie, en est un de pigmentation de la peau et il faut vous faire à l'idée dès maintenant qu'il est presque insoluble. J'espère que vous avez abandonné l'alcool car cela assèche la peau et ce n'est pas à conseiller. Servez-vous du maquillage de votre choix, mais — c'est de première importance — ayez bien soin, avant d'en faire l'application de vous servir d'un bon fond de teint à pigments rosés; cela devrait atténuer considérablement votre teinte naturelle. Et dès que vous prévoirez vous exposer au soleil, faites usage d'une bonne crème antisolaire que vous appliquerez libéralement. Cette crème est un peu plus dispendieuse que la normale, mais dans votre cas c'est une nécessité et vous serez heureuse de constater comme elle filtre bien les rayons solaires et comme votre peau sera beaucoup moins noire.

En faisant mon repassage, j'ai maladroitement jauni une très jolie robe en coton bleu et blanc que je possède. Que devrais-je faire pour faire disparaître ces deux taches? Je veux réutiliser ma robe car je n'ai pas les moyens de m'en confectionner une autre.

Econome

Vous n'avez qu'à imbiber la tache (ou les taches) d'eau boriquée. Vous pourrez vous procurer, à peu de frais, de l'acide borique à la pharmacie la plus près de chez vous. Facile, simple et économique, ça va?

J'ai toujours mauvaise haleine, et pourtant je ne bois ni ne fume. Que pourrais-je faire pour remédier à cette situation désagréable?

Yam F.

Cela peut fort bien dépendre de votre état de santé général. Cette hypothèse mise à part, les seules solutions que je connaisse sont les suivantes: vous brosser les dents régulièrement, faire usage d'un bon expectorant (rince-bouche) ou mettre dans votre bouche, le soir avant de vous coucher, un tout petit morceau de myrrhe.

Je suis nouvellement mariée et inutile de vous dire que je prends beaucoup de conseils culinaires de ma mère. J'ai été toute surprise de sa façon de procéder (que je n'avais jamais remarquée auparavant) avant de cuire le chou-fleur. Elle me conseille de le tremper dans l'eau et jus de citron . . . Elle-même ne dit ne pas savoir pourquoi elle le fait, sinon que ma grand-mère le lui a ainsi montré. Est-ce normal d'agir ainsi?

Curieuse

On recommande généralement de tremper le chou-fleur dans de l'eau froide additionnée de jus de citron durant une quinzaine de minutes avant de les bouillir afin qu'il ne s'émiette pas en cuisant. Je suppose que c'est la raison qui avait guidé votre grand-mère . . . Je puis aussi vous dire qu'on conseille d'ajouter quelques gouttes de citron dans le récipient où baigne le persil; cela l'aide à demeurer savoureux et vert plus longtemps.

Pour conserver vos dents toute votre vie

Contrairement à l'opinion courante, il n'est pas inévitable de perdre ses dents tout au long de la croissance, de l'âge adulte et de la vieillesse, peut-on lire dans un article d'un magazine national, qui indique comment vous pouvez conserver vos dents toute votre vie, à condition de commencer assez tôt à les soigner comme il faut.

La plupart des gens croient avoir fait tout le nécessaire quand ils ont bien brossé leurs dents et en ont fait obturer les cavités. Cela n'est pas suffisant. Le plus souvent, les dents ne tombent pas par suite de caries, mais à cause d'une maladie des tissus de soutien de la dent, la pyorrhée alvéolaire, qui entraîne la destruction lente mais progressive et continue de ces tissus, et finalement de l'os sur lequel sont implantées les dents.

Les premiers signes de cette maladie apparaissent vers la fin de l'enfance ou au cours de l'adolescence et ne se manifestent alors que par une légère inflammation des gencives. On ne ressent généralement aucune douleur et bien des gens ignorent qu'ils en sont atteints, jusqu'au moment où le mal est si avancé qu'il devient difficile à enrayer.

Que faire alors pour garder vos gencives saines? Tout d'abord, il est important d'aller régulièrement chez le dentiste au moins deux fois par an et de lui demander d'examiner vos gencives aussi bien que vos dents. Faites enlever le tartre, ce dépôt dur et adhérent qui s'accumule sous le bord de la gencive et ne s'enlève pas par brossage. Un dentiste qualifié saura repérer ce tartre invisible avant qu'il ait provoqué enflure et saignement des gencives.

Demandez à votre dentiste de vous montrer comment vous brosser les dents et les gencives. Il est important de nettoyer les interstices des dents et de masser les gencives. Une étude a prouvé qu'un brossage convenable entraîne une diminution de 6.6% des cas de gingivite et qu'un bon nettoyage des interstices permet d'obtenir une diminution de 26.3% de la fréquence des pyorrhées alvéolaires.

La conclusion est donc claire, en prenant aussi grand soin de vos gencives que de vos dents, vous devriez pouvoir conserver toute votre denture jusqu'à la fin de vos jours.

Collège St-Jean

Chronique des Externes

Dans cet article, nous voulons vous faire mieux connaître le groupe des externes du Collège.

Nous, les externes, sommes un groupe d'adolescents très actifs dans les divers domaines de notre vie collégiale. Actifs aux études, dans les sports et dans notre vie sociale.

Depuis notre premier article dans La Survivance, nous avons réalisé plusieurs projets; un des plus importants est certainement notre journal. Publié deux fois par mois, le rédacteur en chef en est M. Richard Boisvert et il est secondé dans cette tâche par M. Léo Moisan, co-rédacteur et par un groupe de reporters.

L'Etudiant, — c'est le nom de notre journal — contient des nouvelles du Collège, quelques opinions de membres de notre groupe sur des sujets donnés, des annonces, des mots croisés et autres concours.

Une autre réalisation d'importance, notre Chorale des externes. Dirigée par un des nôtres, M. Lucien Royer, notre chorale compte pas moins de quarante membres.

D'autres activités qui s'annoncent: la préparation d'un kiosque spécial à la Cabane à Sucre et, la semaine suivante, c'est-à-dire le 23 avril, une journée de "Lavages d'automobiles"; le lieu de cette dernière organisation reste encore à déterminer. Nous aurons ensuite, le 29 avril, un grand concert présenté au nouvel auditorium du Collège auquel vous êtes d'ailleurs tous cordialement invités.

Comme vous aurez pu le constater, notre groupe des externes est très actif et entend bien le demeurer.

Léo Moisan

Attention, amateurs de Bingo!

Un grand Bingo, organisé par le Voyage Interprovincial Albertain sera lancé dans La Survivance dès la semaine prochaine.
Les profits seront partagés entre VIA et vous.
Lisez attentivement les règlements qui suivent et procurez-vous une ou plusieurs cartes immédiatement en voyant votre représentant paroissial ou en téléphonant ou écrivant à l'une des personnes dont les noms apparaissent ci-dessous. Gagnez le gros lot!

REGLEMENTS DU BINGO

1. Toute personne peut participer au Bingo, sauf les membres du Comité.
2. Les cartes se vendent un dollar chacune.
3. Le ou la gagnant (e) recevra en prix le tiers des profits réalisés. Par exemple, si nous vendons 300 cartes, le prix sera de $100.00.
4. Pour gagner, le joueur doit remplir sa carte **complètement.**
5. Chaque semaine, à partir du **20 avril** prochain, LA SURVIVANCE publiera cinq numéros (par exemple B8, N44, I18, G56, 072)
6. Chaque semaine aussi, les numéros qui ont été publiés le seront de nouveau, de sorte que même ceux qui commenceraient en retard auraient autant de chances de gagner.
7. Chaque carte est numérotée et doit être vendue dans une enveloppe scellée. L'enveloppe ne peut être ouverte **avant d'être vendue.**
8. Pour éviter toute confusion au cas ou plusieurs personnes gagneraient en même temps, le Comité gardera un ordre strictement numérique des numéros, à mesure qu'ils seront tirés. Cet ordre numérique de tirage est indiqué par le chiffre en petit caractère. S'il n'y a pas de vendeur dans votre localité ou si vous n'avez pu le rejoindre, veuillez vous mettre en communication avec une des personnes suivantes:

Prés. M. Laurent Lemire, 5203-84 ave
Sec. Mlle Yvette Baril, 10855-96 rue
Très. Mlle Isabelle Leblanc, Beaumont, Alta

Bonne chance à tous!

McLENNAN

Les dames auxiliaires de l'hôpital nous annoncent une soirée récréative pour le 22 avril prochain, à 8h.30 p.m. On peut se procurer des billets en faisant sa demande à n'importe quelle dame auxiliaire.

Mmes Brassard, Carley et Lessard sont rendues à Valleyview où se tient une rencontre des Dames de la Ligue Catholique.

Notre école Providence a dû fermer ses portes pour une semaine complète à la suite d'une épidémie de grippe qui n'a ménagé ni élèves ni professeurs!

M. et Mme O. St-Louis se sont rendus à Edmonton pour assister au mariage de leur nièce, Mlle Linda St-Louis à M. P. Labine.

Mme F.J. McCombs, mère de M. W. C. Kirkland est présentement de passage parmi nous pour quelque temps.

Malades:

M. Elzéar Bisson, Mme Yvonne Raby, M. Eugène Dubrûle, Mme C. Lagacé; à tous, nos meilleurs voeux de prompt rétablissement.

Visiteurs:

Plusieurs personnes étaient de passage à l'occasion de la fête de Pâques. Nous remarquions entre autres: M. et Mme Réal Paradis de Wetaskiwin qui visitaient les familles Charles et Laurent Lamoureux.

M. Emile Lamoureux, Julie Kirkland, Michelle Limoges, Louis et Denis Lamothe, Laurent Richer, Laurent Dufresne, Rita, Claire et Eva Lamoureux Rita et Madeleine Dumesnil, Mme Arthur Dumas, M. et Mme Richard Faiclough, Michel Lagacé, Denise et Irène Lessard, Richard Brossard et Evangéline Charland.

BEAUMONT

Semaine sainte:

Nous avons tous été en mesure de mieux apprécier les offices de la Semaine sainte qui étaient en français; l'assistance fut très nombreuse, malgré la neige et le froid, et l'on peut certainement dire que notre église paroissiale était très bien décorée.

Carnet de notes:

Mme Rémi Bérubé nous est revenue de l'hôpital, en bonne voie de guérison. Il en est de même du jeune Goudreau.

M. Aimé Labonté est actuellement à l'hôpital, à la suite d'une intervention chirurgicale qui semble avoir été un complet succès. Son fils, le R.P. Eugène Labonté, o.m.i., est actuellement en visite pour quelques jours.

Nos sympathies à la famille Beaudoin, à la suite du décès de M. Gérard Beaudoin d'Edmonton.

La saison de curling est définitivement terminée et . . . les balais ont été mis au rancart pour les mois d'été. Ce fut une saison très active et nous offrons nos sincères félicitations et remerciements à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre, à ce qu'il en soit ainsi.

Un incendie s'est déclaré au Garage de Beaumont mais heureusement, on a pu sauver l'immeuble et la majorité des véhicules et machines aratoires qui s'y trouvaient; une automobile fut cependant complètement détruite.

Au cours de la dernière campagne agricole, le Canada a exporté 434 millions de boisseaux de blé, apport impressionnant au total de 1,858 millions de boisseaux échangés sur les marchés du monde.

JOUSSARD

Nous avons eu notre troisième partie de cartes le 27 mars; l'assistance fut très bonne et nos gagnants furent M. Ken Enders et Mme A. Leblanc.

La quatrième et dernière partie fut jouée le 3 avril. Les gagnants furent M. Ken Enders et Mme Raymond Gagnon. La série étant terminée nos deux gagnants des deux grands prix furent: M. Ken Enders et Mlle C. McConville.

Quelques dames de notre paroisse ont suivi la retraite organisée par les Dames de Ste-Anne de la région au collège Notre-Dame de Falher les 25 et 26 mars. Ce sont: Mesdames J. Carrier, W. Charrois, Antonio Charrois, H. Sauvageau et A. Leblanc.

M. et Mme Bertin Dubé ainsi que M. et Mme L. Gagnon devaient effectuer un voyage d'une semaine en Colombie.

RETRAITE FERMEE A L'ETOILE DU NORD

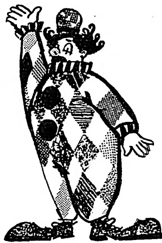


Mme Louis Chartrand

Il y aura une retraite fermée pour dames de langue française du 26 au 28 avril prochain. Voici une liste de capitaines des diverses paroisses qui seront heureuses de vous aider.

Mme Louis Chartrand, St-Albert, 599-7160.
Mme Eloi Pétrin, St-Joachim, 488-5266.
Mme A. Piché, Immaculée-Conception, 488-7924.
Mme L. Ouimet, Immaculée-Conception, 455-0017.
Mme T. Rondeau, Ste-Anne, 489-0626.
Mme Annette Bérubé, St-Thomas, 433-0612.
Mme Roland Piquette, Plamondon.

Gringalet raconte . . .



Bonjour les amis!

J'espère que vous avez eu de Joyeuses Pâques et que cette semaine vous vous amusez beaucoup et profitez pleinement de votre courte période de vacances. Tel que promis la semaine dernière, j'entreprends cette semaine de vous raconter une histoire de Jeannot-Lapin. Elle s'intitule:

Un gourmand puni

Jeannot-Lapin s'en va à travers bois. Il trottine, l'air satisfait. Il passe sa langue gourmande sur ses babines, à la manière de quelqu'un qui vient de se régaler. Au tournant du chemin, il rencontre Compère Renard qui, le ventre creux, cherche à calmer sa faim.

— Bonjour, Jeannot! Que manges-tu?

— Des poires, des poires exquises, Compère Renard.

— Où as-tu découvert ces poires? J'ai beau en chercher, je n'en trouve jamais.

— Je ne comprends pas pourquoi tu n'en trouves pas, toi, le plus fin et le plus rusé de nous tous.

— Dis-moi, Jeannot, où tu as trouvé ces poires. Rien que d'en parler, l'eau m'en vient à la bouche!

— J'ai mangé toutes celles qui étaient sur les arbres que j'ai rencontrés sur mon chemin, mais comme il y a beaucoup de poiriers par ici, tu pourrais toi aussi te régaler à souhait!

— Viens avec moi, Jeannot. Viens me montrer où poussent ces poires.

— Oui, mais à condition que tu passes avant moi!

— Pourquoi, Jeannot?

— Parce que tu pourrais préférer un lapin à des poires. N'est-ce pas, Compère Renard?

— Comme tu me juges mal! Je n'ai aucune mauvaise intention envers toi. Tu m'as trop donné envie de goûter à ces fruits. Voilà pourquoi je te demande de me montrer le chemin.

— Tu as si souvent essayé d'avoir ma peau, que cette pensée me rend prudent.

— Ne crains rien, Jeannot. Je te promets de ne te faire aucun mal! Foi de Renard.

— C'est bon. Alors marchons, toi devant et moi derrière.

— Je ne vois guère de poiriers par ici!

— Ma parole, tu as tes yeux dans ta poche: ne vois-tu pas celui-ci près de nous? Regarde ces belles poires, là-haut, tout en haut de l'arbre. Regarde comme le soleil les dore! Hum! comme elles sont tentantes! Elles doivent être exquises, dit Jeannot, qui cherche à se débarrasser de son compagnon le plus vite possible.

— Tu crois? Elles paraissent vertes.

— Mais non, Compère Renard.

— Je ne sais pas grimper si haut! Vas-y pour moi, je te prie.

— Non! Tu vas faire comme j'ai fait. Tu vas te hisser jusqu'à la première branche, après ce sera facile.

— Oui, mais comment arriver jusqu'à la branche la plus basse?

— Au moyen de tes griffes. Tu accroches tes pattes de devant, au tronc, puis tu te hisses en poussant avec tes pattes de derrière. Ainsi de suite jusqu'à ce que tu atteignes la première branche. Arrivé là, tu iras où tu voudras, ce sera un jeu pour toi!

— Jamais je ne pourrai!

— Voyons, toi Renard, le plus habile de nous tous, tu ne vas pas me faire croire que tu es incapable de grimper à un poirier! Tu veux rire?

— Aide-moi, Jeannot!

— Allons, monte et je te pousse.

Renard se hisse. Ce jeu ne l'amuse guère, mais pour avoir des poires, il continue. Jeannot le pousse de toutes ses forces.

Enfin Renard atteint une branche et bientôt il arrive à la hauteur des fruits. Au pied de l'arbre, Jeannot rit et se frise malicieusement les moustaches.

Renard qui a mordu à pleines dents dans la première poire qu'il a pu attraper, crache, tousse, hurle:

— Quelle horreur! Tes poires sont vertes, elles sont atroces!

— Descends donc, puisqu'elles ne sont pas mûres! J'aperçois un arbre où elles sont certainement douces et juteuses, répond Jeannot en éclatant de rire.

— Coquin! Fripon! Tu ne m'y prendras plus à manger de ces fruits! Attends que je descende et tu verras si c'est avec des poires que je calmerai ma faim!

Jeannot-Lapin est malade de rire.

— Descends, Compère Renard! Je t'ai poussé pour monter, je te tirerai pour descendre.

— Tu oses encore te moquer de moi! dit Renard en regardant le sol avec angoisse.

— Saute et je te recevrai, dit Jeannot qui s'apprête à filer.

Renard tourne sur sa branche. La queue entre les jambes, il tremble de peur. Il hésite. Il se dresse. Il s'accroupit. Il ferme les yeux, puis désespéré, il se jette dans le vide et arrive durement sur le sol.

— Jeannot! Au secours! Je suis mort! J'ai perdu ma queue! J'ai perdu mes pattes! Viens m'aider à les trouver, dit Renard qui, dans sa chute brutale, croit avoir perdu tous ses membres.

— Je viens, attends une minute. Je retire une épine de ma patte et j'arrive, répond Jeannot qui s'éloigne rapidement.

Il craint la colère de Renard et pense, avec raison, qu'il doit fuir avant que Renard ait retrouvé l'usage de ses pattes!

— Que je te trouve sur mon chemin et tu verras ce qu'il en coûte de se moquer de moi!

Renard s'en va. Clopin, clopant, grimaçant et gémissant, il chemine lentement en quête d'un nouveau gibier.

Jeannot, prends garde à toi, sinon Renard t'aura!

La semaine prochaine, les amis, je vous raconterai une autre des histoires de Jeannot-Lapin. Vous serez au rendez-vous, j'espère?

GRINGALET

Jeannot-Lapin, diablotin de la brousse, Fernand Nathan, éd.

Bien que l'Allemagne soit reconnue pour l'excellence de ses appareils photographiques, les Allemands ont acheté en 1965 des caméras et accessoires photographiques canadiens pour plus de $75,000, selon un rapport du ministère du Commerce.

DONNELLY

Décès:

Les funérailles de notre regrettée Mme Pierre Lapointe ont eu lieu en l'église du Sacré-Coeur de Donnelly le 28 mars dernier au milieu d'une nombreuse assistance de parents et amis.

A la salle municipale, où la défunte était exposée depuis la veille, M. le curé fit la levée du corps selon la nouvelle liturgie, en français. Le cortège se mit ensuite en marche, précédé de la bannière des Dames de Ste-Anne et des membres de la Congrégation dont la défunte était membre et qu'elle a toujours si bien représentées. Venait ensuite la Croix, portée par M. Lionel Chalifoux, et la dépouille mortelle que portaient Messieurs Alexis Bouchard, Alphonse Fournier, Hercule Lamoureux, Georges Maure, Gérard Mercier et Clément Therriault.

Le service funèbre fut chanté par Son Exc. Mgr Henri Routhier, o.m.i., assisté de M. l'abbé M. Baril et du R. P. Lucien Préfontaine. Les RR. PP. M. Lavigne, B. Frigon et O. Pinard assistaient au choeur. Les servants étaient Messieurs J. L. Forcier, Lévis Cloutier, Roger Maisonneuve et Paul Tanguay. Le choeur de chant de Donnelly fit les frais de la musique avec le concours du R. P. E. Richer, curé de Guy, et de Messieurs Laurent Lamoureux de McLennan et Paul Soulodre de Girouxville. Une religieuse de la Providence de McLennan touchait l'orgue.

A l'absoute, Mgr Routhier fit une courte mais touchante homélie de la défunte, nous disant entre autres, que quelques heures avant sa mort, il lui avait promis de venir chanter son service en reconnaissance de tout ce qu'elle avait fait pour l'Action Catholique dans la paroisse. Nous nous inclinons devant les mérites de celle qui n'est plus, mais son souvenir demeurera comme un modèle de courage, de générosité et de dévouement.

La famille Lapointe désire remercier tout le personnel de l'hôpital de McLennan, ainsi que tous ceux et celles qui lui ont manifesté de la sympathie de quelque manière que ce soit dans leur cruelle épreuve.

Autre décès:

Mardi soir, vers 6h. décédait subitement Mme Achille Vileneuve (Eugénie Croteau), à l'âge de 77 ans et 9 mois. Elle était née à Ste-Appolinaire, P.Q.

Outre son mari, Achille, la défunte laisse pour pleurer sa perte une fille unique et son mari, M. et Mme J.-Henri Morin (Emilienne) de Falher et cinq petits-enfants, Fernand, Thérèse, Marcel, Denis et Louise.

Les funérailles eurent lieu vendredi le 1er avril. M. le curé Baril officiait, accompagné du R. P. Lafontaine et de M. l'abbé W. Dubé, curé de Falher.

Fernand Morin tenait la Croix et les porteurs étaient Messieurs Gérard Béland, Lucien Côté, Gérard Fillion, Gérard Fournier, Gérard Mercier et Clément Therriault. Mme Sylvio Benoit accompagnait le choeur de chant de la paroisse. La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de Falher.

A M. Villeneuve et la famille Morin, nous offrons nos sincères condoléances.

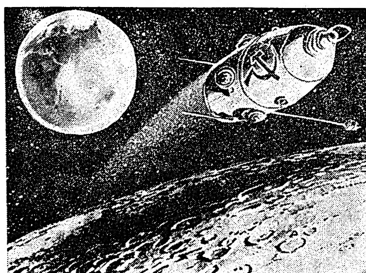
Annonces classées

P. DE CORTE
(unilingue)
8 - 10024 - 110e rue
Tél.: 482-3566
Réparations et altérations de tous vêtements. (ind)

INSTITUTRICE DEMANDEE
ont demande une institutrice pour les grades élémentaires pour le 1 septembre. Les salaires sont comme suit:

3250	3800	4400
4950	5900	6850

s.v.p. faire application à:
Gérard Dufour, sec.-trés.
Ste. Marie R.C. Separate School
District No. 36
Spirit River, Alberta
(B-31-8-66)



Ce dessin nous représente le nouveau satellite récemment placé en orbite autour de la Lune par les Russes. Comme on le sait, un enregistrement de l'hymne national russe, l'Internationale, fut relayé par ce satellite au membres du Parti communiste qui tenaient leur Congrès annuel à Moscou.

A Legal, décès de M. J.-B. St-Martin

C'est avec beaucoup de regret que les paroissiens de Legal ont appris le décès de M. Jean-Baptiste St-Martin, le 21 mars, à l'hôpital de l'Université à Edmonton.

M. St-Martin était né à Legal le 28 décembre 1907; le 22 novembre 1927 il avait épousé Kathleen Stack, en l'église St-Emile. Ils s'étaient établis sur une ferme à un mille et demi du village et M. St-Martin cultiva cette terre jusqu'en 1960, alors qu'il se retira au village pour cause de santé.

Mais bien que retiré, M. St-Martin ne pouvait rester à rien faire; c'est ainsi que durant l'hiver il était préposé à la patinoire et, à l'été, il travaillait pour M. Joseph Nault.

Le défunt laisse, pour pleurer sa perte: son épouse Kathleen, deux filles, Mme Norman Schultz (Georgette d'Edmonton et Mme Léon Brisson (Doreen) de Legal ainsi que trois garçons: Daniel et Roger de Legal et Johnny de Toronto, ainsi que 18 petits-enfants.

Une de ses filles, Rose Frances, l'avait précédé dans la tombe en 1958.

Il laisse également sa belle-mère, Mme Joseph St-Martin d'Edmonton, 4 frères et 4 soeurs.

Le service funèbre fut chanté par le Rév. Père Ricard et Messieurs les abbés Houde, Bérubé, Jacob et Préfontaite assistaient au choeur.

Les porteurs étaient Messieurs Georges et Patrick Montpetit, Léo Garneau, Adélard de Champlain, Albert et Adrien Pelletier. La garde des Chevaliers de Colomb se composait de Messieurs Patrick Mahé, Noël Tieulié, Roland Préfontaine, Albert de Champlain, Paul Montpetit et Omer Meunier.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

N.B. — Mme J.-B. St-Martin et sa famille désirent remercier tous ceux qui, d'une manière ou d'un autre, leur ont témoigné leur sympathie, ainsi qu'aux chantres, aux porteurs aux Révérendes Soeurs, etc., et de façon spéciale à Messieurs les abbés Ricard et Houde qui ont visité M. St-Martin tous les jours durant son hospitalisation.

BONNYVILLE

Décès:

Mme Marie Marsolais de Bonnyville est décédée à l'hôpital d'Edmonton à l'âge de 94 ans. Elle était une pionnière de la paroisse, bien connue et toujours si accueillante. Il est certain qu'elle a bien droit à nos prières et à notre pieux souvenir. Elle laisse à Bonnyville trois filles, Mme Théodore Perreault, Mme Jean Gouger et Mme L.-Paul Bougie; un fils, M. Jos Marsolais et plusieurs petit-enfants.

Son service eut lieu à l'église paroissiale St-Louis en présence d'un très grand nombre de parents et amis. Parmi les personnes venues de l'extérieur, nous remarquions M. Normandeau d'Edmonton, Gilberte Bougie de Vancouver, M. Donat Bougie de Colombie, Mme Arthur Marsolais et ses fils Laurent et Martin. Les porteurs étaient les petits-fils de la défunte.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille Marsolais.

Concours:

Un grand concours de talents musicaux a eu lieu à l'école Notre-Dame. Nous aimerions avoir les détails et les noms des gagnants afin de les publier la semaine prochaine.

La neige étant toute fondue, les routes donnant accès à Bonnyville sont en très bon état et nous vous invitons tous à venir nous voir.

SAINT-ISIDORE

Le 20 mars dernier, à la réunion annuelle des Lacordaire, nous étions heureux de compter, en plus des membres de la paroisse, le R.P. Huguerre, M. et Mme Philippe Desbiens ainsi que M. et Mme Héraclius Tremblay de Marie-Reine.

Nous sommes heureux de souligner le retour dans la paroisse des familles de M. et Mme Maurice Allard et de M. et Mme Marcel Monfette; il nous fait plaisir de les revoir parmi nous et nous en profitons également pour souhaiter la plus cordiale bienvenue à M. et Mme André Gravel.

Lors de la dernière assemblée annuelle de l'A.C.F.A. à Edmonton, notre paroisse était représentée par M. et Mme Ovila Morrissette, M. et Mme Jules Fortin, M. et Mme Evens Lavoie ainsi que par Mme Paul-Arthur Fortin.

M. et Mme Lucien Martel et leur fille Monique assistaient à la graduation de leur fille Angéline au collège d'Education du Collège St-Jean le 1er avril dernier.

La plupart de nos familles ont eu à souffrir de la vilaine grippe qui a fait ses ravages un peu partout dans la province. Nous en profitons pour souhaiter un prompt rétablissement à tous ceux qui en sont encore affectés et à tous nos autres malades.

LA COMMISSION DES ECOLES SEPAREES D'EDMONTON

requiert les services de professeurs catholiques qualifiés pour enseignement à tous les niveaux, de la 1ère à la 12e année, y compris les matières techniques, commerciales et académiques. On requiert plus particulièrement des professeurs au niveau élémentaire.

Emploi devant commencer le 1er septembre 1966.

L'échelle actuelle des salaires s'échelonne présentement de $3.100 jusqu'à $9,550, selon les qualifications et l'expérience. Un contrat améliorant ces rénumérations sera négocié pour le premier septembre 1966. (29-6-66)

S'adresser à: F.E. Donnelly,
Supervisor of Teacher Recruitment,
Edmonton Separate School Board,
9807 - 106th Street,
EDMONTON, Alberta. Phone 429-2751.

MORINVILLE

Les jeunes eurent l'honneur et la joie d'entendre Son Excellence Mgr Bokenfohr, évêque de Kimberley, Sud Afrique, jeudi le 24 mars. Monseigneur leur parla longuement de leur mission comme baptisés et confirmés. "Nous vivons comme des êtres humains élevés à un état de vie surnaturelle; nous devons faire connaître à d'autres qui est leur Père du Ciel, qui est Jésus-Christ. Comment pouvons-nous approcher ceux qui ne sont pas de notre foi? En étant amis, en étant bons chrétiens." Mgr Bokenfohr fit ensuite un exposé sommaire des soulèvements politiques récents dans plusieurs pays africains. Il fit appel aux jeunes pour qu'ils se donnent comme apôtres laïcs ou religieux dans les pays de missions. Pourquoi pas nous? Nous sommes heureux dans la mesure où nous nous donnons et non dans la mesure où nous recevons. Dans son immense diocèse il y a 38,000 catholiques sur une population de 375,000. Trente-six prêtres seulement, et quelques religieuses et laïcs ne suffisent pas à l'immense tâche qui les attend. Nous qui avons tant reçu, quel effort allons-nous fournir pour étendre le royaume du Christ?

Le 25 mars, les parents étaient invités à un Concours Oratoire, à l'école Thibault. Depuis plusieurs mois déjà, professeurs et élèves avaient fait voir un intérêt renouvelé vis-à-vis le parler français par la déclamation et le discours. Après une première élimination, 31 concurrents se présentèrent sur la scène devant trois juges, nommément, Soeur Cécilia Marie, principale de Vimy; Mme Paul Chauvet de Legal; M. René d'Edmonton. Les gagnantes: Michelle Tellier, (catégorie des grades 1-2-3); Antonine Campbelle (gr 4-5-6); Janis Pelletier (gr. 7-8-9); Rachelle Pelletier (gr. 10-11) reçurent chacune un beau trophée don de la Commission Scolaire représentée par MM. Ephrem Rousseau et Mathias Tellier. Espérons que cette initiative se répètera chaque année — elle procure ses avantages au point de vue enseignement du français.

Paul Krauskopf, Bernard Meunier, Guy Chalifoux, Denis Sabourin et Denis Charest ont participé à une retraite fermée donnée au Centre d'Action Catholique à St-Paul sous la direction de M. l'abbé Bissonnette.

Mercredi dernier, notre ancien Pasteur, le R.P. Desgagné nous fit la surprise d'une très agréable visite. Avec plaisir il a revu surtout les jeunes qui lui ont manifesté beaucoup de joie et un chaleureux accueil.

LaCorey

Bingo:

Le 3 avril dernier nous avons eu notre troisième et dernière soirée de Bingo à la salle paroissiale. Dans l'une de ces trois soirées, il y eut une vente de paniers, précédée d'un programme récréatif. Toutes nos soirées ont connu un succès sans précédent. La "soirée des paniers", comme on l'a appelée, fut très intéressante et a rappelé de bons vieux souvenirs puisqu'il y avait bon nombre d'années que cela n'avait pas eu lieu. Ces soirées furent un vrai succès et permirent à tous de se rencontrer, de jaser et de s'amuser ensemble.

Visite:

Le 12 mars dernier, M. et Mme Jean-Claude Lajoie recevaient la visite du Dr et Mme Réal Lajoie, cousin de Jean-Claude. Le Dr Lajoie est originaire de St-Bruno, au lac St-Jean et exerce sa profession dans les Forces armées. Ils est présentement stationné au camp militaire de Shilo, au Manitoba. Ils semblent avoir aimé leur séjour à LaCorey et nous espérons bien qu'ils pourront revenir souvent.

A l'occasion de Pâques, nous avons été heureux d'accueillir plusieurs visiteurs, parmi lesquels: M. et Mme François Gagnon de Winnipeg, M. et Mme Jean Gagnon de Hinton, M. et Mme Ernest Chouinard de Hinton également, M. et Mme Denis Bérubé de Beaumont ainsi que Mlle Lorraine Bureau, filles de M. et Mme Léon Bureau, institutrice à Edmonton.

Voyages:

Le 18 mars, M. Jean-Joseph Lajoie se rendait à Montréal pour assister à une assemblée nationale de l'Action Rurale Catholique. Il est revenu le 26 mars, accompagné de ses parents, M. et Mme Eugène Lajoie; ces derniers en sont à leur deuxième voyage dans l'Ouest étant déjà venus en 1956. Nous les saluons et leur souhaitons un agréable séjour à LaCorey.

Le 13 mars, M. et Mme Pierre Lauzon se rendaient à White Fish; Montana, pour assister aux funérailles de M. Amédée Lauzon, frère de M. Pierre Lauzon. A M. et Mme Lauzon, toutes nos sympathies.

En février dernier, Mlle Grondin, soeur de notre curé, a dû se rendre d'urgence au chevet de sa mère malade à Québec. Nous supposons et espérons qu'elle nous reviendra si la chose est possible.

Nous avons été heureux de voir revenir à LaCorey M. Joseph Dumaine. Il avait travaillé à Whitecourt tout l'hiver, où il s'occupait de la tenue des livres dans un chantier.

ST-EDOUARD

La réponse à notre dernière question-concours était, on s'en souvient: il y a deux jours de jeûne durant le Carême. Toutes nos félicitations à nos deux gagnantes qui sont: Le premier prix: Mme Lucie Théberge de Morinville et notre deuxième prix, Mme Cécile Vachon de Bonnyville. Tous nos remerciements aussi à tous ceux qui ont participé.

Malades:

Meilleurs souhaits de prompt rétablissement à M. Noël Pelchat qui a dû subir une opération il y a quelques semaines à l'hôpital Général d'Edmonton. Nous espérons bien le revoir parmi nous très bientôt.

C'est avec joie que nous avons vu revenir parmi nous M. James Lavallée. Il avait dû faire un séjour à l'hôpital, à Edmonton, à la suite d'un malheureux accident aux pieds. Prompt rétablissement!

VIMY

Bingo:

Le grand Bingo aux Dindes organisé par les Dames de la Ligue Catholique dimanche dernier fut un grand succès. Les fonds recueillis doivent servir à l'achat de nouvelles orgues pour l'église. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont donné de leur temps à cette organisation de même que tous ceux qui s'y sont rendus, de Vimy ou de l'extérieur. Nous étions bien heureux de remarquer la présence des frères et de la mère de notre curé, M. l'abbé André Desjardins.

Malades:

M. Jean Bomby est de retour chez lui après un séjour de deux semaines à l'hôpital Général d'Edmonton.

Mme Alphonse Bilodeau est présentement à l'hôpital universitaire à Edmonton.

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à tous nos malades.

JEAN-COTE

Décès:

Nous regrettons de devoir annoncer le décès de M. Tancrède Gagnon, âgé de 55 ans et 10 mois, survenu après une longue maladie le 31 mars, à sa demeure.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse Imelda Brassard et 11 enfants: Bernard, Paul, Mme Bruno Neider (Huguette), Doris, André, Soeur Thérèse-André des Soeurs Grises d'Ottawa, Denise, Germain, Roger, les jumeaux Pierre et Pierrette ainsi que 3 petits-enfants.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille éprouvée. Le corps fut exposé à l'église le dimanche et les funérailles eurent lieu le lundi en l'église de Jean-Côté. Nous donnerons plus de détails dans notre prochain courrier.

Malades:

Mme Napoléon Bruneau a dû faire un séjour à l'Hôpital; elle est maintenant revenue chez elle, mais n'est pas complètement rétablie. Prompt rétablissement.

Naissance:

Nous sommes heureux d'annoncer la naissance d'un 8e enfant à M. et Mme Gaston Duval. C'est un garçon qui fut baptisé sous le nom de Roland. Parrain et marraine, Bernard et Louisette Duval, oncle et soeur de l'enfant. Toutes nos féliictations aux heureux parents.

MARIE-REINE

Six dames de la paroisse assistaient à la retraite qui eut lieu à Falher les 25 et 26 mars. Ce sont: Mesdames Adrien et Maurice Tremblay, Jules Chabot, Camille Boucher, Lucien Pearson et Méridée Lavoie.

Nos sincères condoléances à la famille de M. Pierre Lapointe de Donnelly à la suite du décès de Mme Lapointe. Elle était la mère de Pierrette qui doit épouser Normand Boucher de notre paroisse le 16 avril prochain.

Le 1er avril dernier nos jeunes se sont rendus à High Prairie afin de prendre part à une compétition de danse, de chant et de musique. Ils ont gagné le 5e prix. Félicitations et voeux de plus complet succès pour la prochaine fois.

Nos meilleurs souhaits de bon voyage à M. et Mme Wilfrid Rodrigue ainsi qu'à M. et Mme Rayond Rodrigue et leur fillette Linda et Louisette Gaucher qui sont partis dans le Québec.

Malades:

Nos voeux de prompt rétablissement à Mme Roland Gaboury et Mme Fernand Lambert qui sont hospitalisées à Peace River ainsi qu'à M. Lucien Pearson et à bébé Serge, fils de M. et Mme Ladislas Rodrigue ainsi qu'à Mlle Ginette Proulx.

Nos plus sincères remerciements au R.P. C. Desrochers qui est venu parmi nous durant quelques jours afin de nou donner des éclaircissements sur la question du Concile.

Café et cancer

Selon un praticien japonais, le docteur Takahashi, il existerait un rapport entre l'usage du café et le cancer de la prostate; ce chercheur a en effet, constaté que le cancer de la prostate est d'une fréquence beaucoup plus grande dans les pays gros consommateurs de café; on a trouvé, en effet, dans les grains des produits cancérigènes comme le pyrène et le fluorenthène; d'autre part, il semblerait aussi que le mode de torréfaction du café jouerait également un rôle.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce b 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 14/66/YT-NA - PENTE ET AMELIORATIONS AU DRAINAGE ET EPANDAGE DE GRAVIER DE REVETEMENT, DU MILLE 69.9 AU MILLE 220, CHEMIN DE MISE EN VALEUR ENTRE LE LAC WATSON ET LA RIVIERE ROSS, TERRITOIRE DU YUKON", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.A.E.), le JEUDI, le 28 AVRIL, 1966.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Bureau du Ministère des Travaux publics du Canada, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver 5, (C.-B.); l'ingénieur régional (aménagement), casier 488, 10225-100e avenue, Edmonton (Alb.); l'ingénieur régional, intérimaire (aménagement), 4e étage, édifice des Douanes, 11e avenue et 1re, rue sud-est, Calgary, (Alb.); l'ingénieur régional (aménagement), case postale 2706, Whitehorse (T.-Y.); et on peut les consulter aux bureaux suivants: Direction du génie (aménagement), pièce D-515, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa, (Ont.), et "The Heavy Construction Association of British Columbia", 1122, rue Burrard, Vancouver 1, (C.-B.).

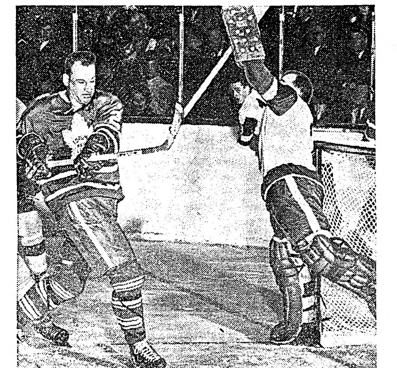
Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

D'après le ministère du Commerce, le Canada produit près de la moitié du papier journal consommé dans le monde.



L'ailier Eddie Shack des Maple Leafs de Toronto, malgré un effort spectaculaire, vient de rater sa chance de faire dévier le lancer d'un de ses coéquipiers derrière Roger Crozier des Red Wings de Detroit. On peut reprocher à Shack beaucoup de choses, mais certainement pas de manquer de combativité au jeu.

Votre soirée du Hockey

Les longues semaines d'hiver tiraient à leur fin. Samedi soir après samedi soir, tout au long de la froide saison, je m'asseyais confortablement devant mon poste de télévision pour y suivre les exploits de ces joueurs qui portent les noms de Jean Béliveau, Jean-Claude Tremblay, Bobby Hull et autres. Au fur et à mesure que se déroulaient les parties, une idée se dessinait dans mon cerveau. Comment font-ILS pour téléviser chaque samedi mon spectacle favori? J'imaginais une caméra suspendue quelque part au ciel du Forum, un René Lecavalier gesticulant en décrivant les péripéties de la partie, et un paquet de fils courant ça et là à la recherche d'une antenne amie. Cela ne me suffisait pas. Il y avait quelque chose qui ne collait pas dans mon petit tableau des événements. Peu à peu, j'ai découvert que tout le problème tenait dans ce pronom personnel de trois lettres: ILS.

Ils étaient là à chaque **Soirée du hockey**. ILS faisaient mon émission. Pour en avoir le coeur net, je décidai donc un beau soir de me rendre sur place, au Forum, pour effacer le ILS que j'avais mis dans ma tête et tâcher de mettre des noms derrière ces inconnus qui, le samedi soir, agrémentaient mes loisirs.

Ce fut une révélation! J'ai découvert un monde insolite où je me suis baladé. Et c'est cette expérience que je vous livre, une expérience d'un soir au royaume du hockey.

Une équipe du tonnerre

Comme un enfant sage, j'ai frappé à la porte du réalisateur pour avoir un laisser-passer en bonne et due forme, et un de ces samedis bien froids de février, j'ai pris la direction du Forum. On m'avait donné rendez-vous à la chambre des commentateurs afin de prendre contact avec l'équipe de hockey.

Le principe même du reportage télévisé d'une partie de hockey est le travail d'équipe. En effet, même si l'on réunissait les meilleurs spécialistes du reportage, le meilleur commentateur et la crème des techniciens, l'émission pourrait être totalement incohérente si tous ces laborieux personnages ne possédaient pas l'esprit d'équipe nécessaire à une telle entreprise.

L'âme de ce groupe est évidemment le réalisateur. Gaston Dagenais représente non seulement ce chef incontesté qui choisit et organise son émission avec fermeté et assurance, mais il est aussi cet ami qui rend les pires difficultés presque faciles grâce à la bonne humeur qu'il fait régner et aux recommandations qu'il fait toujours dans l'esprit d'améliorer l'émission, de la rendre plus vivante.

Après avoir fait la connaissance de l'équipe de la **Soirée du hockey**, je suis revenu à mes préoccupations premières: essayer de savoir comment ça se passe. Je pense qu'il serait essentiel de vous faire part de mes découvertes en suivant l'ordre chronologique de la partie.

Sur la patinoire

Ceux qui se sont rendus au Forum pour assister à une partie de hockey ont peut-être remarqué deux choses: la première, c'est, perchée tout au haut de la passerelle, la galerie des commentateurs sportifs; la deuxième, ce sont les caméras de la télévision, postées sur des espèces de perchoirs, le long des poteaux d'acier soutenant le toit du Forum. La passerelle, tel un nid d'hirondelle sous une corniche, et les caméras sont réellement les deux plus importants facteurs de la diffusion d'une rencontre. La passerelle est divisée en trois parties: une partie réservée aux commentateurs français; la deuxième aux reporters canadiens-anglais, et la dernière aux Américains venus de Boston, New York, Chicago ou Détroit. C'est de cet endroit stratégique que René Lecavalier et D. Gallivan — commentateurs au réseau français et au réseau anglais — suivent la partie qui se déroule au-dessous d'eux. Cette passerelle permet une vision totale de la patinoire ainsi que l'identification parfaite des joueurs ou des numéros de leurs chandails. René Lecavalier partage sa cabine aux dimensions plutôt réduites avec Jean-Maurice Bailly et un régisseur. Les micros sont reliés directement au car de reportage stationné à l'intérieur du Forum, sous les estrades. Afin de synchroniser son reportage avec le jeu des caméras, René Lecavalier suit le jeu transmis par l'écran de contrôle (petit récepteur de télévision) placé sur le rebord de la passerelle, juste devant ses yeux. La coordination d'un service d'interphone et de téléphone, sur lequel nous reviendrons plus tard, constitue le principal travail auquel se consacre le régisseur de la passerelle, dirigeant et renseignant ainsi Jean-Maurice Bailly et René Lecavalier sur le travail qui se fait simultanément aux autres endroits du Forum.

Passons aux caméras. Le réalisateur a à sa disposition six caméras pour suivre tous les événements de la soirée. Les trois plus importantes sont évidemment celles qui transmettent les images de la partie. Pour les identifier plus facilement, elles sont toutes numérotées. Ce sont les caméras no 1, 2 et 3 qui sont chargées de suivre le jeu. Elles sont toutes trois accrochées aux piliers du Forum, à quelque 20 pieds du sol. La caméra no 1 a pour mission de "couvrir" les filets. Son technicien la promène donc d'un bout de la patinoire à l'autre au gré de la partie. Ayant une lentille fixe, elle transmet fidèlement les moments critiques du match. La caméra no 2 possède un objectif du type "zoomar", c'est-à-dire que grâce à un dispositif électronique, la lentille change de foyer et peut suivre l'évolution du jeu sur toute la surface de la patinoire. C'est donc cette caméra qui suit les mouvements des joueurs en possession de la rondelle.

Cette année, Radio-Canada transmettra au réseau français de radio toutes les parties des éliminatoires de hockey. René Lecavalier, comme tout le long de l'année, sera à son poste pour décrire toutes les péripéties des parties. La voix du célèbre commentateur sera également entendue des téléspectateurs.

La caméra no 3 possède un puissant téléobjectif; elle peut ainsi saisir des gros plans de diverses péripéties de la partie (la marque d'un but, les accrochages, les bagarres)

Les performances dont sont capables les techniciens qui manoeuvrent ces trois caméras sont absolument ahurissantes. C'est grâce à ces jongleurs de la caméra que les téléspectateurs peuvent avoir une réelle image de ce que peut être la partie qui souvent se déroule à des centaines de milles de leur domicile.

Mais le reportage du match, ou plutôt l'ambiance qui règne dans le Forum ne pourrait être transmise sans trois auxiliaires invisibles. Ce sont trois micros qui, suspendus aux poutrelles qui surplombent la foule, transmettent bien fidèlement toutes les réactions de l'assistance. Vous pouvez même, si vous tendez l'oreille, entendre les coups de bâtons et les chocs contre la balustrade. Je vous expliquerai plus loin comment cette performance acoustique peut se rendre jusqu'à votre petit écran.

Nous avons fait le tour. La partie est en train. Le Canadien prend l'avance en marquant un magnifique but . . . et tout à coup, la sirène retentit, le premier tiers est terminé. Une autre phase de l'émission va se dérouler; nous allons suivre Jean-Maurice Bailly et Lionel Duval.

Une pause captivante

J'ai parlé tout à l'heure de six caméras: nous en avons vu trois à l'oeuvre. A la pause, nous allons en découvrir deux autres. De chaque côté du Forum se trouve un studio de télévision. L'un est réservé à la télévision de langue française et l'autre à la télévision de langue anglaise.

C'est évidemment dans le studio français que nous retrouvons Jean-Maurice Bailly. Nous y découvrons aussi la caméra no 5. Notre commentateur a réuni autour de lui quelques figures célèbres du monde du hockey et, durant cette première pause, grâce à un procédé que nous expliquerons tout à l'heure, tout le monde fait le point en regardant les principales scènes de la première période.

Mais la caméra no 5 a l'humeur voyageuse. Dès que les invités de Jean-Maurice Bailly et de Lionel Duval seront retournés dans l'arène, elle se glissera le long des couloirs et viendra tout au bord de la bande, près du banc des joueurs de l'équipe adverse. Son gros oeil va se balader et saisir ici et là une figure connue, perdue dans l'assistance. Elle découvrira un Jean Lesage venant se distraire des ennuis de la vie publique ou une de nos vedettes de la télévision.

La caméra no 4 est beaucoup plus casanière. Après avoir enregistré bien calmement les propos de ces messieurs les Anglais, elle restera sagement dans son studio, superposant avec dignité les noms des joueurs punis ou ayant eu la chance de compter un but. C'est elle aussi qui vous renseignera sur les matches disputés à New York ou à Toronto. C'est grâce à un "ticker", machine-robot débitant inlassablement les résultats sportifs du monde entier, que la caméra no 4 peut communiquer, durant la partie, tous ces renseignements.

J'allais oublier de vous parler de la caméra no 6. C'est qu'elle est plutôt difficile à repérer. Perdue au-dessus de la passerelle, elle ne craint pas le vertige. Le réalisateur l'utilise pour les effets spéciaux. En effet, plongeant au milieu de la patinoire, elle permet des prises de vues souvent passionnantes. Elle sert aussi, durant les pauses, aux effets spéciaux; encadrement des commentateurs, division de l'écran en deux entre la passerelle et le studio.

Le car de reportage

Tel un ours dans sa tanière, le monstre que j'ai découvert se cachait bien au chaud dans un garage situé à l'intérieur du Forum. Il faut quasiment parcourir un labyrinthe avant de découvrir ce mastodonte. De l'extérieur, il ressemble à s'y méprendre à un gros autobus d'une Cie de transport provincial. Mais dès que l'on a gravi son escalier, on se croirait plutôt dans une ruche que dans un autobus. Des tables constellées de boutons, de cadrans, de régulateurs, d'oscillographes découragent le pauvre néophyte que je suis. Une douzaine d'écrans de contrôle nous renvoient l'image captée par les six caméras dont j'ai parlé tout à l'heure, et des haut-parleurs diffusent simultanément la description des commentateurs français et anglais. Au milieu de cet étrange navire siège le réalisateur. Devant lui, trois ingénieurs suivent ses ordres à la lettre et "mélangent" consciencieusement les images définitives, qui, après avoir passé par l'immeuble du boulevard Dorchester et par l'antenne du mont Royal, parviendront, l'une accompagnée d'une commentaire français, l'autre anglais, jusqu'à votre récepteur de télévision.

M. Gaston Dagenais, réalisateur de toute l'émission, anglaise et française, dirige tout son monde au moyen d'un interphone qui le relie directement aux cameramen, aux deux studios et à chacun des personnages travaillant dans le car de reportage.

Mais ce n'est pas tout. Un directeur

(Suite à la page 8)

Elaine Bédard, ou la jolie fille coiffée d'un mythe

La télévision nous la présente sophistiquée, dans des toilettes fort compliquées et des gestes qui excluent tout naturel. Et c'est dommage. Car Elaine Bédard peut être plus agréable à voir et à entendre.

Nous l'avons rencontrée vêtue d'un chandail à col roulé et d'une jupe de tweed. Très simple. Elégante. Très peu maquillée. La conversation s'est déroulée fort agréablement.

Peut-on expliquer le succès de cette Canadienne? le mythe qui s'est créé autour d'elle? Elaine Bédard a beaucoup travaillé et a été l'objet d'une grande publicité. D'ailleurs, elle-même soigne beaucoup sa publicité.

Chaque petit détail qui la concerne est soigneusement étudié. Nous l'avons vue se pencher longuement sur des photos que nous lui demandions de choisir. Celle-ci était bonne, mais il y avait ce petit quelque chose qui n'allait pas . . . Cette autre aussi était intéressante, mais là encore quelque chose n'allait pas . . .

Elaine Bédard se connaît fort bien. Et cela aussi est très important. Quelle femme peut se vanter de se connaître à fond? De savoir exactement ce qui lui va et ne lui va pas? C'est ce que les élèves apprennent qui s'inscrivent à l'école de personnalité qu'elle dirige à Montréal.

Mais la direction de cette école n'absorbe qu'une partie des journées d'Elaine. Celle-ci consacre, en effet, une moyenne de trente heures par semaine à la préparation de l'émission **Music-hall** qu'elle anime, au réseau français de Radio-Canada, tous les dimanches.

La télévision fait-elle maintenant partie des activités régulières de sa carrière? Sans aucun doute. Elle espère travailler encore à la télévision, une fois la présente saison terminée, et continuer de faire du cabaret. Les contacts humains que permet le travail au cabaret lui plaisent beaucoup.

Les lecteurs savent bien qu'Elaine Bédard suscite beaucoup de commentaires qui ne sont pas toujours favorables. Qu'en pense Elaine Bédard? Elle nous avoue qu'il vaut mieux faire parler de soit, même en mal que pas du tout . . . Elle continue en nous disant que chacun est bien libre de penser ce qu'il veut sur ses manières, ses vêtements, ses attitudes. Dans l'ensemble, cela semble la laisser assez indifférente.

Elaine Bédard

Mais il est facile de constater tout le travail qu'elle se donne pour plaire. Elaine Bédard aime plaire et elle l'avoue. "J'aime plaire. Et j'aime plaire aux hommes surtout." Et tout est dit. Et les petits poissons continuent de mordre l'hameçon. Et les petites souris continuent de mordre le fromage qui camoufle une souricière. C'est la vie.

Mais la vie d'Elaine Bédard ne comporte quand même pas seulement du travail. Elaine aime beaucoup le soleil. Et la compagnie de ses amis. Sitôt la saison de **Music-hall** terminée, elle partira en croisière avec des amis. Où? Elle ne sait pas encore. Mais ce sera au soleil. Elaine adore le soleil.

Et elle adore aussi les antiquités. Et les encans. Elle nous parle avec enthousiasme du moment de l'encan pendant lequel elle dispute à d'autres l'acquisition d'un objet. C'est vraiment excitant, de nous dire Elaine. Son style préféré? Le Louis XVI.

Tout en bavardant, Elaine Bédard promène ses doigts dans les poils gris de Sacha. Le chanceux. Connaissez-vous Sacha? Si vous avez déjà rencontré Elaine dans la rue, ou ailleurs, vous l'avez sûrement vu. Il la suit partout. Comme son ombre. Sacha est un charmant petit caniche qui aboie savamment pour annoncer que sa maîtresse arrive. Qu'elle est là.

"MUSIQUE ET POESIE"

Le lundi soir
sur les ondes de CHFA
à 10h.30 p.m.

M. MAURICE LAVALLEE

Dont le talent et la sincérité ne sont plus à faire . . .
vous offre:
de la musique reposante et des poésies respirant la fraîcheur
et la paix de l'âme . . .
De quoi réjouir **TOUS** les amateurs-poètes.

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 18 au 22 avril 1966)

LUNDI: Irénée Beaubien, S.J.,
"Invitation au voyage oecuménique."
MARDI:: Mme M.-Thérèse Olivier,
"L'esprit familial renouvelé par la mère chrétienne."
MERCREDI: Henri Guindon, S.M.M.,
"La belle aventure des foyers chrétiens."
JEUDI: Réal Payette,
"Le Service d'Orientation des Foyers."
VENDREDI: Jean Genest, S.J.,
"La co-éducation est-elle une économie?

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Le chapelet à CHFA

AVRIL

14—Les familles Elie et Philippe Caouette de Bonnyville
15—Les familles de Mesdames Chartier, Lavergne, Leduc et Dufour de Wainwright
16—Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
18—La famille Emile Vandal de Falher
19—La paroisse St-Joachim
20—La paroisse Cathédrale de St-Paul
21—La famille Bernardin Gagnon d'Edmonton
22—Les Canadiens Français, paroisse St-François, Edmonton
23—Famille Paul-Emile Brochu de Morinville
25—Les familles de Mme Martel et Michel Martel de Falher
26—Radio-Edmonton Limitée
27—Les familles Phil Lafrance et Philias Durocher de Bonnyville
28—La paroisse St-Emile de Legal
29—Rév. Père Lassonde O.M.I., Bonnyville
30—Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Sécurité familiale

Bonne fête!

vendredi, 15 avril
M. Roland Jodoin, Edmonton
M. Josaphat Labrecque, Spirit River
M. Roger Emile Malo, Lafond
M. Dewey Plamondon, Plamondon
Soeur Alcantara Marie, F.J., Edmonton
Mme Stella Tremblay, St-Paul

samedi, 16 avril
M. l'abbé Rolland Bissonnette, St-Paul
M. Gabriel Bouchard, St-Isidore
M. Alcide A. Jean, St-Paul
Soeur Cécilia Marie, F.J., Vimy
M. Armand Théroux, Lafond

dimanche, 17 avril
Mme Ruth Hurtubise, St-Paul

lundi, 18 avril
M. Paul-Joseph Chamberland, Fort Kent
M. Laurent Desaulniers, Falher
M. Paul Wilfrid Ledet, Edmonton
M. Guy R. Raboud, St-Albert
M. Omer Théroux, Duvernay

mardi, 19 avril
M. l'abbé Armand Beaupré, Morinville
M. Victor Béland, McLennan
M. Fernand Goudreau, Edmonton
Me Jean-Louis Lagassé, St-Paul
Soeur Marie de la Compassion, F.J., Pincher Creek

mercredi, 20 avril
M. Richard N. Beaudoin, Girouxville
M. Télesphore Forget, Marie-Reine

jeudi, 21 avril
M. Eugène J. Généreux, St-Paul
M. Benoit Gosselin, Edmonton
M. Ernest Lepage, Marie-Reine
Mlle Pauline M. Vaugeois, St-Albert

Nos Programmes

5,000 w. — 680 k.c.

Lundi au vendredi
6.50—Bonjour
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.18—Radio - réveil
9.00—Nouvelles
9.05—Avec Simone
9.10—Calendrier social
9.15—Le Rigodon
9.45—Chansonnette
10.15—Témoignages
10.30—Les joyeux troubadours
11.00—Radio journal
11.15—Jeunesse dorée
11.30—Les visages de l'amour
11.40—Eclairez-moi s.v.p.
12.05—Musique en dînant
12.15—Informations locales
12.25—Sports
12.30—Le journal agricole
12.45—Vie de femmes
1.00—Fémina
1.15—Un homme vous écoute
1.28—Manchettes
1.30—Le monde au présent
2.00—(selon le jour)
2.30—Au gré du vent
3.00—Nouvelles
3.05—Au gré du vent
4.00—Radio Journal
4.15—Marie Tellier
4.30—Boîte aux surprises
4.45—Salut les copains
5.45—Radio-actualités
6.00—Les plus belles voix
6.45—Le chapelet
7.00—(Selon le jour)
7.15—Sérénade
7.30—(selon le jour)
8.00—30 minutes d'informations
8.30—(Selon le jour)
9.00—(selon le jour)
9.30—(selon le jour)
10.00—Programme ukrainien
10.30—Sérénade
11.00—Manchettes
11.02—Sous l'abat-jour
11.55—Nouvelles CKSB
12.05—Receuillement et fin des émissions

Lundi
2.00—A ciel ouvert
7.00—Le français chez-vous
7.30—Revue des arts et lettres
8.30—Musiciens d'aujourd'hui
9.30—Musique de chambre

Mardi
2.00—Un chansonnier et sa muse
7.00—Le français chez-vous
7.30—Place publique
8.30—Musique des pays-bas
8.45—Au bois du rossignolet
9.00—Concert symphonique

Mercredi
2.00—Toute la gamme
7.00—Le français chez-vous
7.30—Mémoires de femme
8.30—Concert du mercredi

Jeudi
2.00—De par le monde
7.00—Le français chez-vous
7.30—Capital et travail
8.30—Théatre de poche
9.00—Concert symphonique

Vendredi
2.00—Pourquoi pas?
7.00—Sérénade
7.30—La chasse à l'inconnu
8.30—Sérénade
9.00—Orchestre de chambre
9.30—Programme hollandais

Samedi
6.50—Bonjour
7.00—Nouvelles
7.05—Musique en tête
7.30—Manchettes
7.32—Musique en tête
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.18—Musique en tête
8.30—Manchettes
8.32—Musique en tête
9.00—Calendrier social
9.05—Le rigodon
9.30—Pipandor
10.00—Nouvelles
10.02—Bob Morane
10.30—Par un beau samedi matin
11.00—Radio journal
11.15—Vers demain
11.30—Par un beau samedi matin
12.00—Musique en dînant
12.15—Informations
12.25—Sports
12.30—La Rivière la Paix vous invite
1.00—Manchettes
1.32—Visite chez les chansonniers
2.00—Salut les copains
4.00—Programme italien
4.30—Musique pour tous les goûts
5.00—Manchettes
5.02—Musique pour tous les goûts
6.00—Sports et météo
6.03—Musique pour tous les goûts
6.15—Les forains du vingtième
6.45—Chapelet
7.00—Samedi soir avec Paul
8.00—Radio Journal
8.10—D'un océan à l'autre
8.30—Samedi soir avec Paul
10.00—Programme ukrainien
10.30—Samedi soir avec Paul
11.00—Nouvelles CKSB
11.10—Samedi soir avec Paul
10.30—Samedi soir avec Paul
12.00—Recueillement et fin des émissions

Dimanche
8.55—Bonjour
9.00—Programme en cri
9.30—Ballade Musicale
10.00—Nouvelles
10.30—Le monde parle au Canada
10.02—Ballade Musicale
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles et sports
12.20—Message de Rome
12.30—Radio Amicale
1.00—Programme italien
2.00—Programme hollandais
3.00—Opéra du dimanche
5.00—Hockey
8.00—Radio journal
8.10—Tour des capitales
8.30—Prog. polonais
9.00—L'heure du rosaire (POLONAIS)
10.00—Programme ukrainien
11.00—Sous l'abat-jour
12.00—Nouvelles et sports
12.05—Recueillement et fin des émissions

Vie féminine...

DEGUSTONS DU SIROP D'ERABLE!

Chaque pays a sa spécialité alimentaire qui lui est bien typique. Si vous empruntez les routes pittoresques du Québec à la fin du printemps, ou au début de l'été, vous trouverez, en bordure des routes, du sirop et du sucre d'érable en quête d'acheteurs.

Vous souvenez-vous des premières expériences de la cueillette de la sève en traîneaux? Et que dire des réunions de parents et d'amis à la cabane à sucre où l'on mangeait presqu'à s'en rendre malade, des oeufs dans le sirop et de la tire sur la neige.

L'hôtesse à la page souligne ses repas du printemps de mets au sirop d'érable. Qu'elle s'en serve comme garniture pour les crêpes et les gauffres, comme glace pour la viande et les légumes ou tout simplement comme dessert, on a toujours hâte de déguster son repas et de découvrir la "surprise" qui nous attend.

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada ont pensé que la saison était bien choisie pour vous offrir ces quelques recettes typiquement canadiennes, utilisant du sirop d'érable pur.

Gâteau étagé à l'érable

½ tasse de beurre
½ tasse de sucre
2 oeufs
1 tasse de sirop d'érable
3 tasses de farine à pâtisserie
3 c. à thé de poudre à pâte
1 c. à thé de sel
½ tasse de lait

Enduire de graisse 2 moules à gâteau de 9 pouces ou 2 moules carrés de 8 pouces et en tapisser le fond de papier ciré.

Défaire le beurre en crème. Ajouter graduellement le sucre en battant jusqu'à ce que la préparation soit légère. Incorporer les oeufs, un à la fois, puis le sirop d'érable jusqu'à ce que le mélange soit uniforme. Tamiser les ingrédients secs et les ajouter au mélange en alternant avec le lait. Verser la pâte dans les moules et cuire dans un four de 350°F, 30 à 35 minutes. Refroidir 5 minutes avant de retirer des moules. Une fois refroidi complètement, garnir de glace à l'érable.

Glace à l'érable

6 c. à table de beurre
6 c. à table de sirop d'érable
3 tasses de sucre à glacer tamisé
1/3 tasse de noix de Grenoble hachés

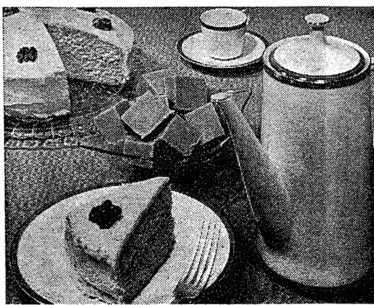
Défaire le beurre en crème. Incorporer le sirop d'érable. Ajouter le sucre graduellement et battre jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène. Etendre une partie de la glace sur le premier gâteau et saupoudrer de la moitié des noix de Grenoble. Placer le second gâteau sur le premier. Glacer le tout et répandre le reste des noix sur la surface. Quantité suffisante pour garnir et glacer un gâteau étagé de 9 pouces.

Sucre à la crème

1 tasse de sirop d'érable
2 tasses de sucre
¾ tasse de crème à fouetter
¼ tasse de lait

Mêler les ingrédients. Brasser sur feu doux jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Couvrir jusqu'à ébullition (ceci aide à prévenir la cristallisation du sucre sur les côtés de la casserole). Découvrir et amener à ébullition tout en brassant jusqu'à 237°F, ou jusqu'à la formation d'une boule molle dans l'eau froide. Refroidir le mélange à 150°F, ou jusqu'à ce que le dessous du plat soit encore chaud. Battre jusqu'à ce que crémeux. Verser dans un moule beurré. Tailler en morceaux lorsque ferme.

NOTE: On peut remplacer la crème à fouetter et le lait par 1 tasse de crème de table.



C'est la saison du sirop d'érable!

Eh oui! Le printemps est de retour parmi nous et il remet à l'ordre du jour, la cueillette de la sève de l'érable, la confection du sirop et surtout la dégustation de sirop, de sucre et de tire d'érable. Bien sûr, au début, vous voudrez déguster le sirop nature! Cependant, les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent d'en confectionner de délicieux desserts tels le gâteau et la glace à l'érable, de même que le sucre à la crème que vous voyez ci-dessus . . C'est tout simplement délicieux!

AUTRES RECETTES...

CREME GLACEE A L'ERABLE

1 tasse de sirop d'érable
2 jaunes d'oeufs bien battus
½ tasse de lait
2 blancs d'oeufs
1 demiard (1¼ tasse) de crème à fouetter

Verser le sirop dans une casserole assez grande et le faire bouillir rapidement 5 minutes. Mêler les jaunes d'oeufs et le lait; ajouter lentement le sirop chaud en battant jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé. Refroidissez complètement. Battre les blancs d'oeufs en neige ferme mais non cassants et incorporer dans le mélange de jaunes d'oeufs. Battre la crème très ferme et incorporer au mélange. Verser dans le tiroir à congélation et congeler à demi. Sortir du congélateur. Brasser et fouetter à la fourchette. Retourner au congélateur. Brasser encore après ½ heure puis laisser congeler jusqu'à ce que ce soit ferme, 3 à 4 heures, 6 à 8 portions.

CREME A L'ERABLE

1 tasse de sirop d'érable
½ tasse de farine
½ c. à thé de sel
1¾ tasse de lait chaud
2 jaunes d'oeufs battus
3 c. à table de beurre
2 blancs d'oeufs
¼ tasse de sirop d'érable

Mélanger les trois premiers ingrédients. Ajouter graduellement le lait chaud et cuire au bain-marie en brassant constamment jusqu'à épaississement. Continuer la cuisson en agitant de temps à autres jusqu'à ce que le mélange ne goûte plus la farine crue. Ajouter une petite quantité du mélange chaud aux jaunes d'oeufs battus. Verser ensuite les oeufs dans le mélange chaud et cuire 3 minutes en brassant. Enlever de dessus l'eau chaude et ajouter le beurre. Monter les blancs d'oeufs en neige, ajouter le ¼ de tasse de sirop d'érable et continuer de battre jusqu'à ce qu'ils soient fermes. Incorporer délicatement au premier mélange. Verser dans des coupes. Servir froid. 6 portions.

GLACE MOUSSEUSE A L'ERABLE

½ tasse de sirop d'érable
1 blanc d'oeuf

Faire bouillir le sirop jusqu'à ce qu'il forme une boule ferme dans l'eau froide (252° F.). Entretemps battre un blanc d'oeuf jusqu'à ce qu'il soit ferme mais non cassant. Ajouter le sirop graduellement en battant continuellement. Continuer de battre jusqu'à ce que la glace garde sa forme. Suffisant pour garnir le dessus et les côtés d'un gâteau carré de 7".

GLACE FUDGE A L'ERABLE

2 tasses de sirop d'érable
4 c. à table de beurre

Dans une casserole assez grande, déposer le sirop et le beurre. Faire bouillir juqsu'à ce que le sirop forme une boule très molle dans l'eau froide 234° F.). Enlever du feu et laisser refroidir jusqu'à ce que tiède. Battre jusqu'à ce que le mélange perde son lustre. Verser et étendre immédiatement sur le gâteau. Suffisant pour couvrir le dessus d'un gâteau carré de 7".

Saviez-vous que...

Les produits de l'érable sont uniques en leur genre. Les seuls endroits au monde où l'on produit du sirop d'érable sont les provinces de Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle - Ecosse et le nord - est des Etats-Unis.

La province de Québec produit 90 p. cent de la récolte canadienne de sirop d'érable.

En Ontario, la production de produits de l'érable pourrait être substantiellement augmentée. On entaille présentement un million d'érables alors qu'il en existe environ 60 millions dans cette province.

Le Canada produit plus de 2 millions de gallons de sirop chaque année. Environ 1/4 de la production sert à la fabrication du sucre d'érable.

Les "sucres" annoncent le printemps

C'est avec impatience que tous les membres de votre famille attendent de déguster au printemps le sirop d'érable à saveur unique. Au début, nul doute que vous voudrez déguster le sirop au naturel sur crêpes, gauffres, rôties, ou céréales. Plus tard vous l'incorporerez à d'autres ingrédients pour la confection de gâteaux, tartes, poudings et peut-être même l'utiliserez-vous dans la préparation de légumes ou de viandes.

Le classement des produits de l'érable selon la qualité n'est obligatoire que dans la province de Québec. Les catégories de qualité en sont les suivantes: Canada de fantaisie "AA", Canada clair "A", Canada médium "B", Canada ambré "C" et Canada foncé "D". Au moment du classement des produits de l'érable, on considère la couleur, la saveur et l'absence de fermentation.

Lors de l'achat de sirop ou produit de l'érable lisez attentivement l'étiquette. Lorsqu'il s'agit d'un produit authentique, l'étiquette renferme les mots "Sirop d'érable" ou "Sucre d'érable" de même que le nom et l'adresse du manufacturier ou du producteur.

Si le produit ne provient pas exclusivement de la sève de l'érable, l'étiquette devra porter selon des mesures législatives du gouvernement fédéral les mots "aromatisé artificiellement à l'érable".

Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous donnent quelques conseils en passant. Dès le retour à la maison, déposez le sirop dans un endroit frais et sec. Une fois le contenant ouvert, gardez-le couvert au réfrigérateur.

L'industrie de l'érable

L'industrie de l'érable est exclusive au continent nord américain. Les Etats-Unis et le Canada sont les seuls pays producteurs de sucre d'érable au monde.

Au Canada, la province de Québec possède les plus belles forêts d'érables. Ici, ce sont des boisés formés en grande partie d'érables parmi lesquels vivent et se développent, en nombre plus ou moins grand, des essences, telles le merisier, le hêtre, le tilleul, le bois dur et quelquefois le sapin, la pruche et l'épinette. Là, des groupements imposants, formés quasi exclusivement d'érables d'une même variété. Ailleurs, ce sont des érables de variétés différentes, mêlées les unes aux autres et formant de jolis bosquets.

La plupart de ces groupements d'érables appartiennent à des particuliers qui les exploitent en tout ou en partie. Il y a cependant de grandes étendues de terre, sur lesquelles croissent des érables, qui sont la propriété de compagnies ou de l'Etat.

Le travail à l'érablière dure généralement de quatre à six semaines, à une période de l'année où les autres travaux de la ferme ne sont pas trop pressants et assure à l'exploitant un revenu substantiel pour son travail et le capital engagé.

Origine de cette industrie

Nul ne sait de façon positive où, quand, ni comment cette industrie a originé. Cependant, les missionnaires et les explorateurs font allusion ici et là, dans leurs écrits, à l'érable et à sa propriété de donner une sève riche en sucre.

On sait toutefois que les Indiens, avant l'arrivée des Blancs, savaient extraire la sève de l'érable et la transformer en sucre, par des méthodes très rudimentaires. Nos pères apprirent d'eux à faire le sucre et pendant longtemps suivirent leurs procédés primitifs.

Les larges entailles à la hache, les chalumeaux et les augets de bois, les casseaux d'écorce de bouleau, les chaudrons de fer ou de fonte suspendus à une crémaillère pour l'évaporation de la sève furent, pendant longtemps les seuls ustensiles connus et employés dans la fabrication du sirop et du sucre d'érable.

Développements

Les produits de l'érable, à cette époque, étaient fabriqués uniquement pour les besoins de la famille. Ce n'est que depuis environ cent ans que les fabricants ont vraiment perfectionné leur méthode de production. Aussi, les facilités de vente, la demande constante et progessive de ces produits ont développé, chez les suciers, le désir de faciliter leur travail, d'améliorer leur méthode et d'augmenter leur production.

Des appareils modernes et perfectionnés prirent bientôt la place des anciens dans les cabanes à sucre. Il y eut des tâtonnements et des erreurs, mais aujourd'hui, les évaporateurs à fond plissé, les chalumeaux, les chaudières, les réservoirs sont ou peuvent être faits en fer-blanc, en aluminium ou en acier inoxydable; ces accessoires durent plus longtemps, facilitent la propreté, tout en assurant un maximum de qualité et de revenu. Il semble que l'avenir réserve à cette industrie d'heureux développements. Avec le progrès de la science, nous pouvons entrevoir des possibilités qui devraient modifier considérablement, d'ici peu, nos méthodes actuelles de fabrication.

Importance de l'industrie de l'érable

On estime qu'il y a, dans l'Est du Canada, environ soixante-dix millions d'érables et, de ce nombre, vingt et un millions environ sont entaillées annuellement dans la seule province de Québec. C'est dire que les possibilités de cette industrie sont prometteuses et en font l'une des plus intéressantes du Québec agricole. Elle est la plus ancienne, la plus pittoresque et l'une des plus rémunératrices.

Au Canada, la province de Québec en a le monopole, puisqu'elle fournit 85% de la production canadienne.

L'érable à sucre croît et est exploité dans tous les comtés de la Province de Québec, sauf ceux de l'Abitibi et du Saguenay.

Des 155,000 fermes agricoles du Québec, au-delà de 25,000 possèdent une érablière en exploitation sur lesquelles on entaille 21,348,698 d'arbres, soit une moyenne de 842 érables par ferme.

La sève de l'érable

Formation

Le constituant le plus important de la sève d'érable et la saccharose (sucre blanc). Elle se forme au cours de l'été dans les feuilles comme résultat de la fonction chlorophyllienne, c'est-à-dire l'action des rayons du soleil sur la substance verte des feuilles par la combinaison du gaz carbonique de l'atmosphère avec l'eau, ce qui donne le sucre.

Ce sucre est ensuite distribué dans toutes les parties de l'arbre pour sa croissance, une certaine quantité est emmagasinée dans les racines sous forme d'amidon. La nature accumule cette réserve de matériaux pour fabriquer les feuilles au printemps suivant.

Origine

L'entaille de l'érable au printemps laisse couler une sève qui vient surtout des racines, lesquelles puisent dans le sol, avec les sels minéraux, la grande quantité d'eau nécessaire au transport du sucre vers les rameaux pour le développement des bourgeons et la formation des feuilles.

Sa composition

Telle que recueillie au chalumeau, la sève est constituée principalement de sucre et de bicarbonates, bimalates, phosphates de potassium et de calcium, avec des traces de sels de fer, de manganèse et de magnésium.

En moyenne cette sève contient 3% de saccharose, 0.05% de sels minéraux et le reste (96.95%) est de l'eau contenant aussi en solution un produits précurseur de l'arôme.

Causes de la coulée

Après la chute des feuilles à l'automne, la vie du tronc de l'arbre est comme arrêtée. Les sucs de ses tissus se modifient en prévision des gros froids qui pourraient causer sa mort. Les canaux servant à la distribution de la sève sont comme figés, bloqués. C'est le résultat de l'abaissement de la température.

Mais dans les racines, au-dessous de la couche gelée du sol, la vie se continue pour la préparation des matériaux nécessaires au réveil du printemps. On peut dire que cette usine souterraine est sous pression. Avec le soleil plus chaud de mars et d'avril, les canaux du tronc se débloquent et la sève est poussée vers les rameaux. C'est le temps des sucres où l'on pratique la saignée partielle des érables; le thermomètre marque alors 35° à 45° F.

Tous ces phénomènes sont donc dépendants de la température. Ils seront d'autant plus marqués que l'oscillation du thermomètre sera plus grande. Il est reconnu qu'une grosse gelée (20° à 26° F.) suivie d'une journée chaude, où le thermomètre monte à 45°-50°F. remplit les chaudières de la meilleure sève.

En vedette: la broche

(AFP) — Jeanne Peral, parurière de la haute couture, réserve, dans sa collection, une place importance aux broches. Elle met en vedette une série de merveilleuses fleurs travaillées en navettes taillées du Tyrol, superposant les plaques d'émail dans un effet féerique. Couleurs 66: rose mauve, vert olive, orange brûlée et toute une gamme de bleus.

Quelques sous-produits de l'érable

La tire d'érable

Généralités

Pour la cuisson de la tire, du beurre d'érable, du sucre mou et du sucre dur, on fait usage surtout d'une casserole en bon fer-blanc anglais ou en aluminium; les casseroles en fer-blanc terne ou plombé ou en tôle galvanisée ne doivent pas être employées, car ces matériaux contribuent à colorer le sirop et donnent au sucre un goût amer ou âcre.

Pour la fabrication de la tire, on emploie de préférence un sirop quelque peu interverti. N.B. un sirop de classe B a généralement un pourcentage de sucre interverti plus élevé qu'un sirop de classe AA ou A. Au cours de la fabrication de la tire, il faut éviter ce qui peut provoquer une cristallisation.

Cuisson

On cuit la tire d'érable à 26° F. au-dessus du point d'ébullition de l'eau et on retire immédiatement la casserole du feu. Quelques minutes de repos suffisent à faire dégonfler la tire; on verse ensuite dans des boites propres et bien asséchées, que l'on prend soin de remplir en une seule opération pour éviter toute cristallisation.

Toutefois, les gros producteurs, eux se servent de bidons d'un gallon et doivent:

1. n'employer que des récipients très propres;

2. ne se servir, pour le marché de détail, que de bidons neufs; les contenants usagés ne doivent pas être utilisés à cette fin, car il y a risque pour la conservation du sirop et mécontentement de la part du client;

3. faire l'embidonnage du sirop destiné à la consommation domestique à une température de 180° F., car c'est le seul moyen d'empêcher la moisissure et de conserver au sirop sa couleur et sa saveur;

4. laisser aux bulles d'air le temps de monter se briser à la surface et lorsque le bidon est rempli jusqu'au goulot, visser le bouchon à fond. Si le bidon n'est pas tout à fait rempli, il faut exercer avec la main une pression sur les côtés du bidon de façon à expulser l'air et à faire déborder le sirop autour du goulot, après quoi on visse à fond;

5. quand l'embidonnage du sirop n'est pas fait à la cabane à sucre, le faire dans un endroit propre, où l'air n'est pas contaminé, car le sirop prend facilement les goûts étranges où il est composé.

Mise en conserve

C'est un fait reconnu que le consommateur du XXe siècle veut se procurer ses produits alimentaires sous une forme appropriée à ses goûts et besoins. C'est donc dire que si le producteur veut conserver et même augmenter la vente du sirop d'érable, il doit nécessairement se conformer aux exigences de l'acheteur et lui servir non plus des bidons d'un gallon beaucoup trop grands, mais des récipients plus appropriés d'environ une chopine.

La méthode la plus recommandable est l'utilisation de boites à conserves étaminées no 2 ou 2½; l'étiquette, illustrant par exemple une scène typique de la saison des sucres, doit faire mention de la pesanteur nette et de la classe, et spécifier le nom et l'adresse du fabriquant.

Après de multiples démarches, le problème de l'étiquetage de ces boites métalliques a été résolu heureusement et il nous fait plaisir de signaler la mise sur le marché d'une boite no 2 spéciale (huit au gallon), enjolivée d'une attrayante lithogravure couleurs variées, représentant une scène journalière du temps des sucres.

Les avantages d'une telle présentation sont multiples et assurent aux consommateurs, en tout temps de l'année, un produit qui a conservé ses bonnes caractéristiques.

Voici les principales règles à suivre pour assurer la réussite de la mise en conserve:

1. utiliser des boites neuves et bien propres;

2. ne mettre en conserve qu'un sirop bien filtré, de bonne qualité, bien classifié et de densité légale;

3. remplir les boites jusqu'au bord avec du sirop à 180°F., jamais en bas de 160°F., placer le couvercle et fermer immédiatement à la sertisseuse;

Dès le remplissage terminé, on ferme la boîte que l'on place dans un courant d'eau froide, d'air froid ou sur la neige et on laisse refroidir complètement sans déranger.

Une façon traditionnelle et exclusive de consommer cet excellent produit de chez-nous, c'est la tire sur la neige. Pour déguster la tire d'érable de la façon la plus agréable, la coutume nous a appris à verser, en couche mince, sur de la neige propre bien tassée, la tire cuire à 26° F. au-dessus du point d'ébullition de l'eau et à laisser chacun savourer à sa guise ce mets délicat.

Beurre d'érable

Cuisson

La fabrication du beurre d'érable requiert le même sirop et les mêmes soins que celle du sucre mou ou de la tire. On cuit le sirop à 22° F. de plus que le point d'ébullition de l'eau et on fait refroidir jusqu'à une température de 70° F. A ce moment, on brasse vigoureusement jusqu'à ce que le mélange prenne la consistance d'une pâte claire et on verse dans des contenants préparés à cette fin.

Sucre mou (en pains)

Généralités

La préparation de la casserole et la cuisson pour la fabrication du sucre mou sont les mêmes que pour celles du sucre dur. Le sirop qui convient le mieux à sa fabrication est celui qui est quelque peu interverti. La condition essentielle à sa réussite est d'éviter tout ce qui peut provoquer la cristallisation. A cette fin, on aura soin d'enlever, pendant la cuisson, à l'aide d'un linge humide, l'écume et les cristaux que le sirop en ébullition aura déposés sur les parois de la casserole. Il faut s'abstenir de brasser le sirop pendant la cuisson.

Cuisson

On cuit le sucre à 26° F. de plus que le point d'ébullition de l'eau. On le retire du feu et on place la casserole dans l'eau courante ou sur la neige jusqu'à ce que la brassée ait une température de 100° F., alors qu'elle a l'apparence d'une tire assez ferme.

Brassage

A ce moment, on brasse vigoureusement à l'aide d'une forte palette, jusqu'à ce que le mélange, de couleur jaune terne, présage la solidification: c'est le moment critique de verser dans les moules mais cette difficulté se surmonte facilement après quelques essais pratiques. Le sucre mou doit être assez consistant pour garder la forme du moule, avoir une texture très fine, sans cristaux apparents, être de couleur jaune mat, sans transparence et posséder une saveur très prononcée d'érable.

Sucre dur

Généralités

Pour la cuisson du sucre dur, les mêmes recommandations faites au chapitre de la tire concernant les casseroles doivent être observées.

On enduit alors d'une légère couche de crème le fond de l'ustensile qui doit être parfaitement propre et on y verse ensuite le sirop que l'on veut transformer en sucre. Au début, la cuisson doit être rapide; si le sirop menace de déborder au cours de la cuisson, quelques gouttes de crème fraiche permettent de le contrôler.

A la fin de la cuisson, lorsque le thermomètre indique environ 240° F., les bulles sont grosses et épaisses et crèvont difficilement, à ce moment, comme il y a danger de brûler le sirop, quelques gouttes de crème auront pour effet de calmer l'ébullition et le sucre finira de cuire avec facilité.

Degré de cuisson

On doit cuire le sucre selon la qualité du sirop et les exigences du marché. Pour la consommation domestique, on cuit le sucre à 32° F. au-dessus du point d'ébullition de l'eau.

Pour le marché de gros, le degré de cuisson doit être de 36° F. de plus que le point d'ébullition de l'eau. Le sirop de qualité inférieure et le sirop de sève exigent une cuisson plus élevée que celle indiquée plus haut.

Brassage et mise en moule

Après la cuisson, le sucre est refroidi aussi rapidement que possible en exposant de préférence le fond de la casserole à un courant d'air froid. Dès qu'il y a commencement de cristallisation, on brasse lentement et en tout sens à l'aide d'une palette; lorsque la masse devient brouillée et jaunâtre et que le grain est à peu près formé, on brasse plus rapidement jusqu'à l'obtention d'une pâte à consistance moyenne, puis on verse le sucre dans les moules préparés à l'avance. Les moules en bois doivent être humides, mais sans goutte d'eau apparente; les moules en fer-blanc, en aluminium ou en caoutchouc doivent être secs et non graissés. Noter que ces derniers moules sont les plus recommandables.

Démoulage

Dès que le sucre est suffisamment solidifié, on le retire des moules le plus tôt possible, afin d'éviter que de petites taches blanches n'enlèvent de l'apparence au pain de sucre.

Les caractéristiques d'un beau sucre d'érable sont les suivantes: belle apparence, surface brillante et rude, c'est-à-dire, à grain de couleur jaune clair, et goût fin caractéristique de l'érable.

Le sucre se conserve en un endroit propre et sec, après avoir assuré sa protection contre l'air et la poussière au moyen d'un papier blanc propre.

A quand un ministère des consommateurs?

OTTAWA — Le Canada a besoin d'un ministère des affaires des consommateurs, a affirmé à Toronto Mme A. F. W. Plumptre, présidente nationale de l'Association des consommateurs du Canada.

"Un nombre croissant d'empoisonnements causés par les bactéries dans les oeufs et la volaille démontrent le besoin de bactériologistes spécialisés en plantes nutritives et la nécessité d'une meilleure inspection des produits, a-t-elle précisé.

"On nourrit souvent les bestiaux avec des excréments de volailles qui pourraient contenir cette bactérie. En conséquence, la bactérie peut se retrouver dans le boeuf.

"Les salaisons nous informent que les fermiers de l'Alberta ont eu de très bons résultats en nourrissant leurs bestiaux d'excréments. Ils comptent continuer étant donné l'économie de cette nourriture. Ils ne pensent donc aucunement aux consommateurs, a conclu Mme Plumptre.

bref recul dans l'histoire

On lisait dans La Survivance

Il y a 30 ans...

Edition du 15 avril 1936

Le premier ministre Hepburn de l'Ontario est parvenu à faire voter la "loi des Ecoles séparées" de cette province, en dépit de l'opposition farouche et fanatique du chef libéral G. S. Henry. Cette nouvelle loi a pour but d'assurer aux Ecoles séparées une plus grande et plus juste part du produit des impôts versés par les sociétés d'affaires, commerçants, etc., qui veulent alimenter la caisse des Ecoles séparées. L'infatigable défenseur des droits minoritaires de l'Ontario, M. Aurélien Bélanger, a longuement défendu et plaidé pour l'adoption de cette nouvelle loi.

* * *

On annonce que le sacre de S. Exc. Mgr Coudert, évêque nommé du Yukon, aura lieu en l'église paroissiale de St-Albert le 7 juin prochain et qu'il chantera sa première messe pontificale en l'église St-Joachim, à Edmonton, le lendemain.

Il y a 20 ans...

Edition du 10 avril 1946

C'est le 6 mai prochain qu'aura lieu l'inauguration du nouveau poste français de radio CKSB de St-Boniface. Le premier annonceur a même déjà été choisi; il s'agit de M. Henri Bergeron (qui est aujourd'hui chef-annonceur du réseau français de télévision de Radio-Canada).

* * *

Le Pape Pie XII entreprend une grande campagne en vue de venir en aide aux pays d'Europe et d'Asie qui sont encore affligés d'une grande famine. Au cours de l'allocution qu'il a prononcée à la radio, le Pape affirme qu'il y a au moins le quart de la population mondiale qui souffre encore de la faim.

Il y a 10 ans...

Edition du 11 avril 1956

La jeune Marilyn Bell, qui avait acquis la célébrité en 1954 en devenant la première personne à traverser le lac Ontario à la nage, vient d'annoncer sa conversion au catholicisme. Elle assistera à sa première messe et fera sa première **communion à Pâques.**

* * *

Le R.P. Gérard Labonté, o.m.i., est le nouveau curé de la paroisse St-Joachim, remplaçant le T. R. P. Guy Michaud, récemment nommé supérieur provincial des Oblats de la province d'Alberta-Saskatchewan.

Votre Soirée du Hockey...

(suite de la page 6)

technique s'occupe aussi de tous les problèmes qui pourraient surgir durant l'émission. Il garde le contact avec les cabines de coordination qui se trouvent dans l'immeuble principal de Radio-Canada. Je reviendrai plus tard sur ce qui se passe du côté du boulevard Dorchester, mais je voudrais avant tout terminer ma description de cet "autobus". A l'arrière du réalisateur, de chaque côté de l'allée centrale, se trouvent deux petites cabines. Elles sont occupées par les deux ingénieurs du son qui, au moyen de petits rhéostats, contrôlent l'émission dans les deux langues.

Pour compléter tout ce système de communications, trois autres réseaux sont encore employés par l'équipe de **la Soirée du hockey.** Intentionnellement jusqu'à présent, je n'avais pas parlé de l'assistante du réalisateur. Mlle Louise Beauregard est responsable d'un deuxième réseau dit "Intercom de production". Assise à la droite de M. Dagenais, elle est en contact permanent avec les cabines de mixage situées boulevard Dorchester, avec les deux régisseurs de la passerelle et aussi, ce qui est important, avec le délégué des commanditaires de **la Soirée du hockey.** En effet, les commanditaires exigent qu'un certain nombre d'annonces commerciales apparaissent sur votre écran, soit en superposition, soit comme des petits films d'une minute vous vantant leurs produits. C'est elle qui est chargée par le réalisateur de cet important travail et qui, tout au long de la partie, donne ses ordres aux techniciens des cabines de mixage, afin que les volontés des commanditaires soient respectées. Elle tient également compte du minutage afin que tous les éléments de la pause entrent dans les quinze minutes allouées au repos des joueurs.

Je soulignerai encore la présence de deux autres réseaux téléphoniques contribuant à la réussite de l'émission. Le premier, celui de l'information, communique à tous les intéressés les derniers résultats des parties se disputant à l'extérieur. Il relie donc le studio anglais, où se trouve le "ticker", au studio français, à la passerelle et au car de reportage. Le second réseau téléphonique s'appelle la "ligne rouge". Elle permet aux commentateurs de rejoindre la cabine de "rappels et de reprises", située à Radio-Canada, et de sélectionner, pour la première pause, les faits saillants de la première partie du match.

Les cabines de mixage

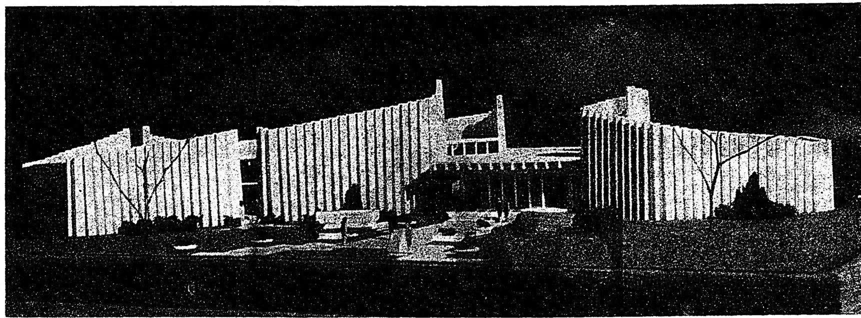
Il ne me reste plus qu'à vous parler de la petite équipe qui travaille en sourdine à l'immeuble de Radio-Canada, boulevard Dorchester. Il y a deux "cabines de mixage" l'une anglaise et l'autre française. Deux coordonnateurs dirigent ces groupes qui effectuent un travail extrêmement minutieux. Les techniciens sont chargés d'insérer en superposition les messages des commanditaires et, durant les pauses, les films d'une minute **préparés d'avance** sur des bobines spéciales et qui passent au bon moment devant les caméras de superposition.

La troisième cabine, appelée V.T.S., s'occupe des rappels et des reprises. La partie est enregistrée, au fur et à mesure qu'elle se déroule, par un appareil qui fixe le son et l'image sur un film appelé "vidéo", ou bande magnétoscopique. Une fois fixée, cette bande, par un ingénieux système, repasse dans un magnétoscope capable de reproduire cette image a nouveau sur l'écran. Quinze secondes séparent l'enregistrement de la réémission, et cela suffit pour permettre, durant l'émission, la reprise d'un but compté par l'une ou l'autre des équipes. C'est ce même système qui permet, durant la première pause de reproduire certaines scènes du premiers tiers. Un réalisateur choisit ces scènes et les coordonne entre le réseau anglais et le réseau français.

Et voilà, le tour est joué. J'espère que vous avez eu autant de plaisir que moi à suivre l'équipe de **la Soirée du hockey** au travail. J'espère que cette visite dans les coulisses de **la Soirée du hockey** a été une aventure passionnante. Et lors d'un prochain samedi, nous apprécierons tous avec infiniment plus d'admiration ceux qui, année après année, apportent sans cesse tout leur talent et leur métier au reportage qui nous enchante.

Réhabilitation du "sympathique"

Confirmation de l'ancienne et classique expérience des professeurs Aschner et Dagnini: une pression, exercée sur le globe oculaire, ralentit le pouls. Des appareils d'enregistrement perfectionnés ont montré que la réaction de ralentissement touche non seulement le coeur, mais aussi la circulation, la respiration et le métabolisme.



Vue du pavillon "L'Homme et la Musique," qui sera construit sur l'emplacement de l'Expo 67 par les **Jeunesses Musicales du Canada.** L'édifice permanent de $250,000 sera commandité par la Portland Cement Association en collaboration avec les J.M.C

A la fin de l'Exposition, le pavillon sera démonté et transporté au village des J.M.C. au Mont Orford, dans les Cantons de l'Est, au Québec, où il sera reconstruit.

Heureuse initiative d'une Compagnie canadienne

En acceptant de participer à l'Expo 67, les membres canadiens de la Portland Cement Association firent face à un problème de taille. Leur contribution devrait-elle exister sur le plan purement industriel ou revêtir une autre forme?

Des discussions qui s'ensuivirent, un élément ressortit et dépassa bientôt en importance tous les autres: l'avenir du Canada, qui repose entre les mains de nos jeunes, sera sérieusement compromis si nous ne leur offrons pas des possibilités de développer leur sens culturel. Une société qui néglige les arts est une société aux horizons fermés.

L'enrichissement culturel des jeunes gens est aussi important pour l'avenir du Canada que le placement de capitaux dans l'industrie et le commerce.

L'industrie canadienne du ciment croit fermement que sa responsabilité envers les générations futures dépasse la production de biens et l'offre de bons emplois.

Or, la musique n'a pas son pareil comme stimulant culturel chez les jeunes. Depuis des siècles, elle a inspiré des hommes, a inculqué un sens de la loyauté chez les individus d'une même nation. Et, par-dessus tout, l'esprit d'un peuple se reflète de façon très vivante dans les oeuvres de ses compositeurs.

Déclaration de monsieur Léopold Simoneau, président national des Jeunesses Musicales du Canada à l'occasion de la signature du contrat entre la Portland Cement Association et les Jeunesses Musicales du Canada, le 28 mars 1966.

Depuis sa fondation en 1949, le mouvement "Jeunesses Musicales du Canada" a consacré tous ses efforts au développement musical de notre pays. Quel meilleur témoignage aurait-il pu offrir au monde entier, à l'occasion de l'Expo 67, que ce pavillon "L'homme et la Musique?"

Nous désirons exprimer notre reconnaissance envers la Portland Cement Association pour la contribution qu'elle apporte au développement de la culture musicale chez les jeunes canadiens, en commanditant ce projet.

L'architecture du pavillon est conçue afin de respecter la vie d'ensemble du Village JMC Orford, son emplacement définitif.

Afin d'atteindre les buts de notre mouvement, nous voulons faire de ce pavillon un point de rencontre qui permettra aux visiteurs de vivre plusieurs nouvelles expériences dans le domaine musical, expériences d'enrichissement personnel qui leur seront à la fois utiles et agréables.

Longtemps après la clôture de l'Expo, "L'homme et la Musique" continuera à servir les générations futures de musiciens et de mélomanes en les accueillant entre ses murs au camp d'été JMC du Mont Orford.

L'automobiliste sait mais il lui faut agir

"Les nouveaux conseils qu'on est en mesure d'offrir aux conducteurs sont, en fait, peu nombreux. Le problème se résume plutôt à inciter les conducteurs à appliquer les bonnes pratiques déjà établies". C'est l'avis qu'a exprimé M. R.F. Clifford, de Don Mills, Ont., membre du Comité de sécurité des véhicules du Conseil canadien de la sécurité routière, en prévision de la campagne de vérification mécanique des véhicules que le comité patronnera à travers le Canada, durant les mois d'avril et de mai. M. Clifford est gérant national du service à la société Volvo (Canada) Ltd.

"Il y a bon nombre de mesures préventives que l'automobiliste peut se permettre, a déclaré M. Clifford. En fait, tout automobiliste se doit d'exécuter les suivantes: maintenir la pression d'air recommandée dans les pneus et s'assurer de leur bon état; vérifier périodiquement le fonctionnement des essuie-glaces, de même que le réservoir, afin de s'assurer que ce dernier contient une quantité suffisante de liquide recommandé; vérifier le fonctionnement de tous les phares et s'assurer du bon alignement des phares avant; voir à la propreté du pare-brise et des glaces et corriger l'angle de position du rétroviseur; ajuster la banquette avant de façon à s'assurer la meilleure visibilité possible et le meilleur contrôle; et engager en tout temps sa ceinture de sécurité".

"La tendance présente de l'industrie à diminuer le nombre des inspections mécaniques requises relativement au nombre de milles parcourus, ne doit pas se traduire comme une indication que les parties composantes de la partie inférieure de la voiture n'ont plus besoin d'être vérifiées à intervalles réguliers. Au contraire, là où l'emploi de produits corrosifs se fait régulièrement sur les routes et dans les rues, il y a détérioration constante de ces parties, lesquelles, à moins d'une vérification à point, peuvent entraîner des conséquences sérieuses. Dans ce sens, il est essentiel de porter une attention particulière aux parties composantes des systèmes d'échappement et de freinage".

"Peu importe le nombre de milles enregistrés, toute voiture a besoin d'un examen préventif au moins deux fois l'an, aux mains d'un technicien compétent".

Qu'est-ce que le somnambulisme?

Contrairement à ce que l'on croyait, le somnambulisme ne serait pas lié à l'état de rêve. Selon les spécialistes de l'Université de Californie, qui ont étudié le problème avec l'aide de l'encéphalographie, les somnambules semblent conscients de ce qui les entoure, mais y sont indifférents: leurs yeux restent ouverts, leur visage est livide et leurs mouvements sont empreints de rigidité; quand on leur parle, ils répondent par monosyllables, comme des gens contrariés; à leur réveil, ils ne se souviennent plus de rien.

A NE PAS MANQUER SUR LES ONDES DE CHFA

Une série de cinq émissions sur nos deux principales maisons d'enseignement bilingue de l'Alberta:

L'ACADEMIE DE L'ASSOMPTION et LE COLLEGE ST-JEAN

Des représentants de ces deux maisons répondront aux questions posées par des parents, des anciens, et des instituteurs. Ces émissions seront entendues sur les ondes de CHFA: les 19, 20, 21, 22 et 23 avril, de 1h.00 à 1h.30 p.m. et de 10h.30 à 11h.00 p.m.

"La Voix Française de l'Alberta"

Conférence de M. Claude Ryan...

(suite de la page 2)

registrer des progrès réels et considérables.

Je vais vous citer un cas — **la bataille cruciale des cinq dernières années — celui du régime des retraites.**

Vous vous rappelez qu'Ottawa avait élaboré un programme très détaillé, dont on pouvait discuter l'esprit et les modalités, mais quand même, un programme qui se tenait et que plusieurs économistes étaient prêts à défendre et à justifier.

Le Québec s'est alors dit: voici un domaine où la responsabilité des provinces est prioritaire, d'après le texte de la Constitution. Et Québec a exigé que la première responsabilité soit entre les mains des provinces. Ils se sont réunis à Québec, le fédéral et les provinces, et la conférence s'est terminée, vous vous en souvenez sans doute, dans un dead-lock, sans conclusions. M. Lesage a tenu une conférence de presse de son côté et M. Pearson et un de ses ministres de leur côté. Chacun s'en allait de son côté et il semblait bien que la Confédération allait être sérieusement ébranlée par ce désaccord radical.

Or, un mois plus tard, le problème était réglé.

Le Québec avait trouvé la possibilité de s'entendre avec le fédéral sur les modalités d'un régime qui serait le même d'un bout à l'autre du pays, mais dont les principes seraient plus fortement inspirés de certains travaux de recherche qui avaient été faits dans le Québec, surtout dans l'administration et la direction qui continueraient de relever exclusievement du Québec, en tant qu'elle était concernée.

Les autres provinces restaient libres de prendre leur décision quant à la direction de leurs régimes respectifs. Ce fut là un tournant très important, et je pense qu'on a fait la preuve, cette fois-là.

Pendant les vingt années qui ont précédé, de 1945 à 1965, devant des objections comme celles-là les bureaucrates et les politiciens d'Ottawa se câbraient dans leur fauteuil et répondaient: "Nous ne pouvons changer rien, ce serait la destruction de tout le projet que nous avons construit". Cette fois-ci, ils se sont dit: c'est le pays qui est en jeu; nous allons trouver un compromis avec ces gars-là.

Ils en ont trouvé un, et la preuve a été faite qu'en cherchant laborieusement, on pouvait trouver des solutions même à des problèmes qui, à peine quelques semaines plus tôt, étaient considérés comme insolubles. Cela aussi est un très bon signe.

Ensuite, vous vous en souvenez, on a trouvé de nouveaux accomodements sur la question du partage des impôts sur le revenu des particuliers; on en a trouvé d'autres aussi pour l'organisation de l'assurance-maladie. Pas encore avec l'Alberta, mais....

Entre Québec et Ottawa, il n'y a pas de problèmes majeurs de ce côté-là. Or, l'Histoire nous enseigne que lorsque Québec et Ottawa peuvent s'entendre, il y a de bonnes chances que la roue continue à fonctionner, car c'est vraiment l'équation-clé du maintien de la Confédération. Il faut absolument qu'Ottawa et Québec trouvent un moyen de régler leurs problèmes d'une manière acceptable à la fois pour l'ensemble du pays et pour le Québec. La preuve a donc été faite que les possibilités sont plus grandes qu'on ne le pensait. Cela aussi est un signe qui qui me paraît encourageant.

Rapprochement Ontario-Québec

Un quatrième signe d'encouragement consiste en ce que — c'est un peu plus lointain pour vous autres, mais je pense qu'il est bon que vous le sachiez — nous assistons ces années-ci à un rapprochement très intéressant entre le Québec et l'Ontario. Vous direz peut-être que pour vous de l'Ouest ça n'annonce rien de bon, étant donné que le pays s'est toujours bâti sur le dos des provinces de l'Ouest et des Maritimes, au profit des deux provinces centrales! Mais ce n'est pas aussi simple que cela.

Les gens du Québec qui avaient émigré en Ontario n'ont pas été traités très agréablement par le gouvernement de cette province en matière scolaire durant de très nombreuses années. Ceux qui s'en allaient travailler dans la fonction publique à Ottawa n'étaient pas non plus traités de la manière la plus généreuse possible.

Mais depuis environ trois ans, on remarque des deux côtés, un changement d'attitude très important.

Dans le monde politique

Vous avez probablement remarqué que Monsieur Robarts (qui est un premier ministre conservateur) et Monsieur Lesage (qui est un premier ministre libéral, dit-on) n'ont jamais de polémiques graves en public. Il arrive que l'un semble contredire l'autre.... Je lisais justement un texte à ce sujet-là, ce matin. Monsieur Lesage, au lieu de dire: "Je vais combattre M. Robarts à mort, je considère qu'il fait fausse route" plutôt qe cela, M. Lesage dit: "J'attendrai d'avoir le texte complet de la déclaration, je serais surpris qu'il n'ait dit que ce qu'ont rapporté les journaux et, conséquent, je ne ferai pas de commentaires tant que je n'aurai pas vu le texte complet". C'est là une marque de respect élémentaire que M. Lesage ne donne pas toujours à tous les autres politiciens....!

Et M. Robarts, de son côté, je pense qu'il faut lui rendre témoignange d'avoir joué, lors de la récente conférence fédérale-provinciale, le rôle d'un arbitre très intéressé à l'ensemble du pays. Supposez pour un instant qu'il ait décidé de tirer son épingle du jeu dans le fait du régime de retraite.... cela aurait pu vouloir dire l'écroulement de l'idée même d'un régime de retraite, dès le départ.

Lui-même avait conçu son propre projet. Il avait même fait adopter une loi par sa Législature. Il a sacrifié son régime pour laisser la priorité au régime canadien et s'aligner, conséquemment, au régime qu'avait conçu le Québec. Pourtant, je ne suis pas prêt, moi, à affirmer — même si je suis québecois — que notre régime était tellement supérieur à celui qu'avaient élaboré les experts de l'Ontario. Il fallait qu'ils sacrifient le leur au profit du nôtre.

Je pense que M. Robarts a fait preuve de véritables qualités d'homme d'Etat; il s'est montré compréhensif et cela a beaucoup aidé à garder les deux gouvernements dans un état de relations cordiales qui, à mon point de vue, constituent une des clés essentielles pour la solution des problèmes actuels de la Confédération.

Les affaires

Remarquez que, dans le monde des affaires, les Chambres de Commerce des deux provinces ont tenu beaucoup de réunions d'échanges, depuis une couple d'années. Des réunions très fructueuses qui amènent même à faire des affaires les uns avec les autres dans les domaines où il n'y avait pas d'échanges auparavant. Quand on peut faire affaire avec le voisin, on le trouve toujours plus intéressant. Et je crois que nous avons accompli d'énormes progès en ce domaine; nos hommes d'affaires sont revenus de réunions tenues à Toronto, à St. Catharines ou ailleurs, remplis d'idées nouvelles pour le développement de leurs commerces et de leurs industries. Et l'inverse est également vrai.

La presse

Je ne sais pas qu'elles étaient les relations entre les journaux de Toronto et de Montréal au temps de Monsieur Bourassa. Si on lit **Le Devoir** de ces années-là, il semble qu'elles aient été plutôt distantes, les échanges étant plutôt inconnus, les rencontres inexistantes et les querelles fréquentes. Il était plutôt courant de se parler "par la bouche de ses canons".

Mais aujourd'hui, vous savez, la situation est différente. Il m'arrive très souvent qu'un journal de Toronto me téléphone avant de prendre position sur une question délicate pour connaître mon opinion personnelle sur la questions. Beaucoup de rencontres nous amènent à nous retrouver autour de problèmes d'intérêt commun et nous avons des échanges de chroniques et d'information qui se font dans une grande cordialité. Cela ne veut cependant pas dire que nous ayons toujours les mêmes positions. Il m'arrive de diverger d'opinion avec l'un ou l'autre des journaux de Toronto et la réciproque est aussi vraie de leur part. Mais je ne pourrais certainement pas dire que le **Toronto Star**, le **Telegram** ou le **Globe and Mail** soient foncièrement malhonnêtes. Si je le disais, je ne serais pas véridique parce que ce n'est pas la situation.

Ils ne comprennent pas toujours de la même manière que moi. Parfois ils jugent d'une façon qui me déplaît; l'inverse est sans doute vrai dans leur cas également, mais je crois qu'il y a actuellement un désir de rapprochement qui empêche les excès verbaux et qui permet une bonne mesure d'unité pour notre pays, aussi longtemps que durera la période actuelle de transition dont nous ne savons pas encore, comme je le disais tantôt, ce qui en sortira au juste.

(à suivre)



Pour Lorne Worsley, le chiffre 13 n'est quand même pas trop malchanceux. Il lui aura fallu en effet 13 ans avant de gagner un second trophée dans la ligue Nationale. Il avait gagné le trophée Calder (meilleure recrue) à ses débuts avec les Rangers de New York, et cette année, pour la première fois, il verra son nom inscrit sur le trophée Vézina (meilleur gardien de buts).